

Doctorants à Lille 1



Description des populations
Analyse de la réussite au doctorat
Evolution entre 1995 et 2006

Réalisation de l'étude
Eric Grivillers

Direction de l'OFIP
Martine Cassette

Observatoire des formations
et de l'insertion professionnelle

Doctorants à Lille 1

Description des populations
Analyse de la réussite au doctorat
Évolution entre 1995 et 2006

- Données générales -

Réalisation
Eric Grivillers

Direction de l'OFIP
Martine Cassette

Réalisation

Eric Grivillers (OFIP – USTL)

Extractions du fichier scolarité

Christiane Franck (CRI – USTL)

DICTIONNAIRE DES SIGLES

Les Institutions

CRI : Centre de Ressources Informatiques

MRT : Ministère de la Recherche et de la Technologie

OFIP : Observatoire des Formations et de l'Insertion Professionnelle

USTL : Université des Sciences et Technologies – Lille 1

Les écoles doctorales

BS : Biologie Santé

SES : Sciences Économiques et Sociales

SMRE : Sciences de la Matière, du Rayonnement, Environnement

SPI : Sciences Pour l'Ingénieur

Divers

CIFRE : Convention Industrielle de Formation par la Recherche

DEA : Diplôme d'Études Approfondies

ED : École Doctorale

LMD : Licence Master Doctorat

Chapitre 1

Présentation de l'étude
et de la population



I. Présentation de l'étude

1. Objectifs de l'étude

Après une première étude portant sur les étudiants inscrits en doctorat à Lille 1 et leur réussite au doctorat¹, ce second opus est consacré à deux objectifs principaux :

- étudier les caractéristiques des étudiants qui s'inscrivent en doctorat à Lille 1 ;
- analyser les taux d'obtention du doctorat à Lille 1 (les doctorants ayant quitté en cours de cursus doctoral l'université de Lille1 pour continuer et, éventuellement, finir leur doctorat dans une autre université ne sont pas pris en compte).

Ce rapport fournit les données par école doctorale ; des documents complémentaires fournissent pour les ED SPI, SMRE et SES des données détaillées par diplôme.

2. Population étudiée et durée du suivi :

2.1. Description des flux d'entrants en doctorat :

Douze flux d'**inscrits pour la première fois en première année de doctorat** (« entrants » dans la suite du rapport) constituent le fichier créé pour l'analyse descriptive des populations :

- entrants en doctorat en 1994/1995.
- entrants en doctorat en 1995/1996.
- entrants en doctorat en 1996/1997.
- entrants en doctorat en 1997/1998.
- entrants en doctorat en 1998/1999.
- entrants en doctorat en 1999/2000.
- entrants en doctorat en 2000/2001.
- entrants en doctorat en 2001/2002.
- entrants en doctorat en 2002/2003.
- entrants en doctorat en 2003/2004.
- entrants en doctorat en 2004/2005.
- entrants en doctorat en 2005/2006.

L'analyse des évolutions éventuelles des caractéristiques de la population d'entrants se fera en comparant deux groupes de flux :

- les entrants 1994/1995 à 1999/2000 d'une part ;
- les entrants 2000/2001 à 2005/2006 d'autre part.

2.2. Analyse de la réussite en doctorat à Lille 1 :

Le **suivi du cursus doctoral se fera sur 7 années** pour les six premiers flux d'entrants:

- entrants en doctorat en 1994/1995 suivis jusqu'en 2000/2001.
- entrants en doctorat en 1995/1996 suivis jusqu'en 2001/2002.
- entrants en doctorat en 1996/1997 suivis jusqu'en 2002/2003.
- entrants en doctorat en 1997/1998 suivis jusqu'en 2003/2004.
- entrants en doctorat en 1998/1999 suivis jusqu'en 2004/2005.
- entrants en doctorat en 1999/2000 suivis jusqu'en 2005/2006.

Au final, **le fichier compte 3164 entrants en doctorat**² (inscrits pour la première fois en thèse l'année considérée).

¹ Eric Grivillers, *Les doctorants de l'USTL*, OFIP-USTL, Villeneuve d'Ascq, novembre 2002, 61 pages.

² Parmi les diplômes existants, 2 ont été exclus de l'analyse : « Histoire des sciences » devenu « Philosophie et histoire des sciences » et « Géosciences » (8 entrants entre 1994/1995 et 2000/2001, aucun par la suite).

3. Classification retenue :

Les résultats seront présentés par diplômes et par écoles doctorales. Quatre écoles doctorales existent à Lille 1 : Sciences pour l'Ingénieur, Sciences de la Matière, du Rayonnement et de l'Environnement, Biologie santé (rattachée à Lille 2), Sciences Économiques et Sociales.

Ces **quatre écoles doctorales** regroupent les diplômes suivants :

- **Sciences pour l'Ingénieur (SPI)** : informatique, électronique, génie électrique, mécanique, génie civil, instrumentation et analyses avancées, mathématiques, productique automatique et informatique industrielle.

- **Sciences de la Matière, du Rayonnement et de l'Environnement (SMRE)** : Sciences des matériaux, Lasers Molécules et Rayonnement Atmosphérique (LAMORA), Structure et dynamique des systèmes réactifs, chimie organique et macromoléculaire, Biodiversité des écosystèmes fossiles et actuels, Dynamique et environnement sédimentaire, Stratégie d'exploitation des fonctions biologiques.

- **Biologie Santé (BS)** : Vie et Santé. Seuls les inscrits à Lille 1 sont retenus dans l'analyse.

- **Sciences Économiques et Sociales (SES)** : Sciences de gestion (dont Marketing), Économie industrielle, Économie des ressources humaines, Espace européen économique et social, Analyse géographique du milieu physique, Géographie humaine, Sciences de l'éducation, Changement social et développement (options économie, sociologie et ethnologie).

II. Présentation de la population

1. Évolution du nombre d'entrants en doctorat entre 1995 et 2006³

Le graphe n°1 de la page suivante permet d'observer deux mouvements : le premier est marqué par une décroissance continue mais irrégulière des effectifs d'entrants en doctorat à Lille 1 entre les flux 1995 et 2001 avec une **baisse des effectifs d'entrants particulièrement marquée entre 1995 et 1998** (moins 107 entrants en 4 ans, soit **une baisse d'environ 30% !**). A partir de 2002 un second mouvement apparaît avec une reprise puis une stabilisation des effectifs d'entrants en doctorat.

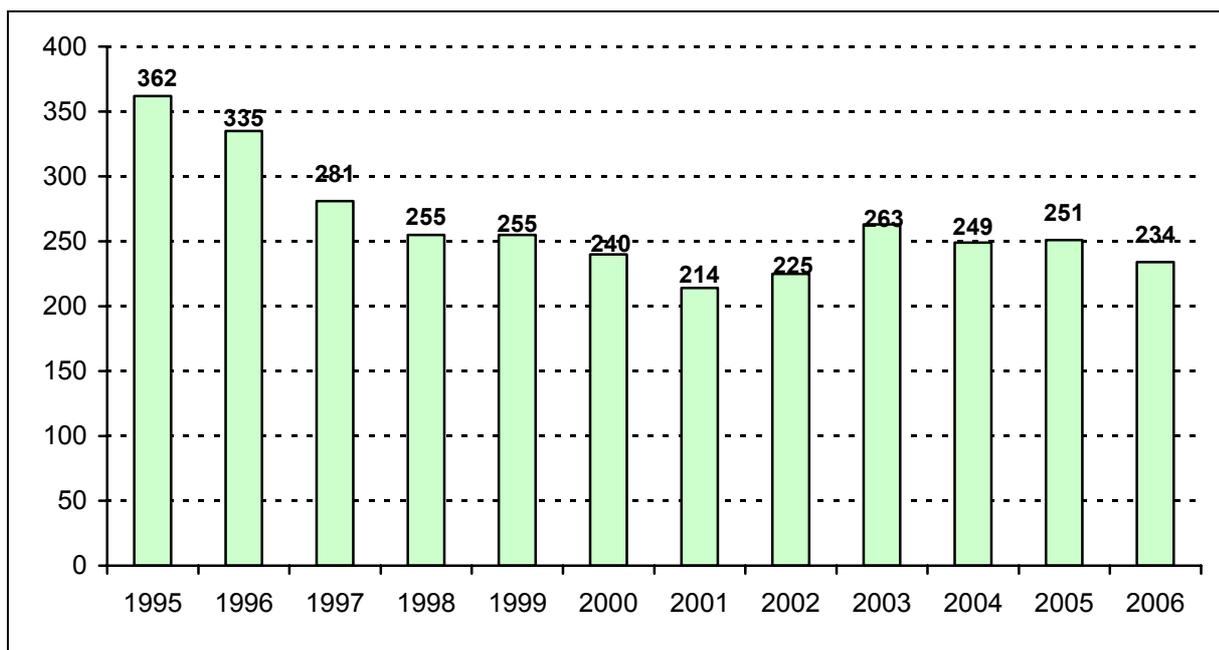
Entre 1999 et 2006, l'évolution a été également marquée par deux « événements » :

1° suite aux accords Lille 1 / Lille 2, l'école doctorale Biologie Santé a perdu la moitié environ de ses entrants qui, début des années 2000, se sont inscrits à Lille 2 ;

2° augmentation dans le même temps, puis surtout à partir de 2003, du flux d'entrants de nationalité étrangère (cf. graphe n°2). **La part des doctorants étrangers a doublé entre les années 1999 et 2003, pour évoluer entre 35% et 40%.**

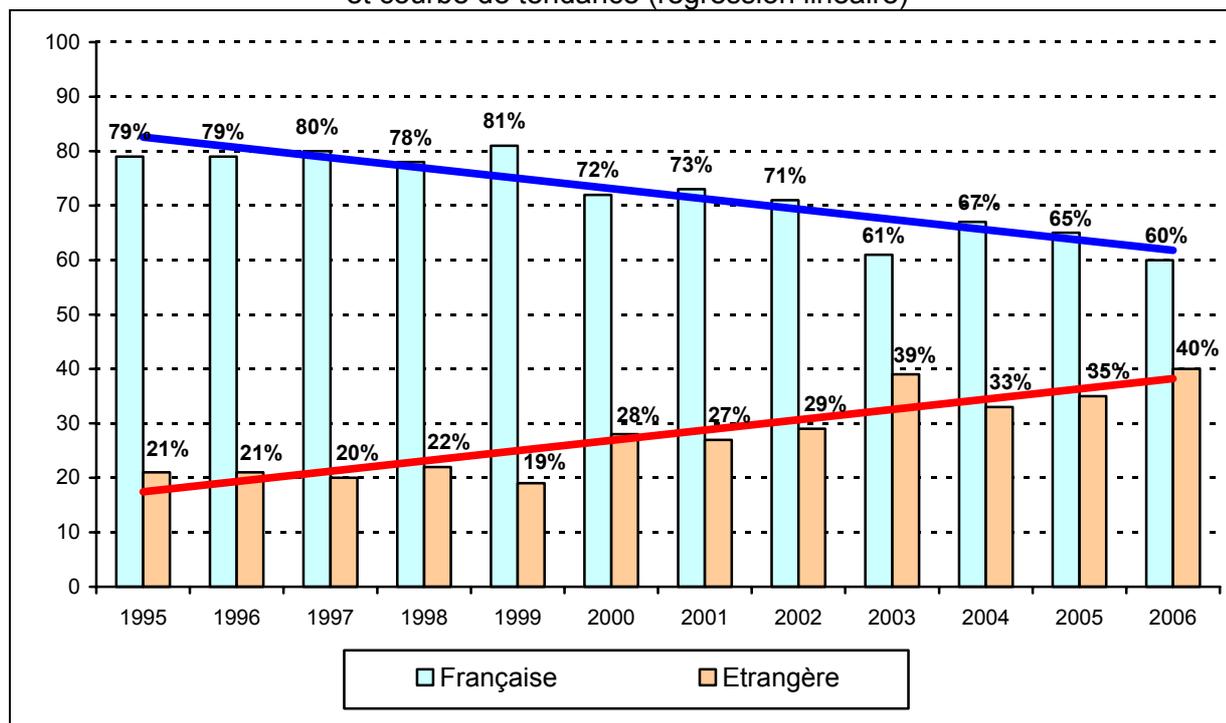
³ Dans le texte, l'expression « année 1995 » renvoie à l'année universitaire 1994-1995, « l'année 2006 » à l'année universitaire 2005-2006 ».

Graphe n°1 : évolution des effectifs d'entrants en doctorat à Lille 1 (histogramme)



Source : OFIP-USTL – étude Coursus doctoraux - 2007

Graphe n°2 : évolution de la part des nationalités regroupées en doctorat à Lille 1 (histogramme et courbe de tendance (régression linéaire))



Source : OFIP-USTL – étude Coursus doctoraux - 2007

On notera avec intérêt que ces évolutions sont remarquablement liées à celles observées en DEA entre 1994 et 2004⁴.

⁴ Eric Grivillers, *Les inscrits en DEA à Lille 1 entre 1993/1994 et 2003/2004*, OFIP-USTL, Villeneuve d'Ascq, sept. 2006, 25 pages. Disponible sur le site de l'OFIP, à l'adresse : <http://www.univ-lille1.fr/ofip/> ; rubrique « Publications »/ « Rapport ».

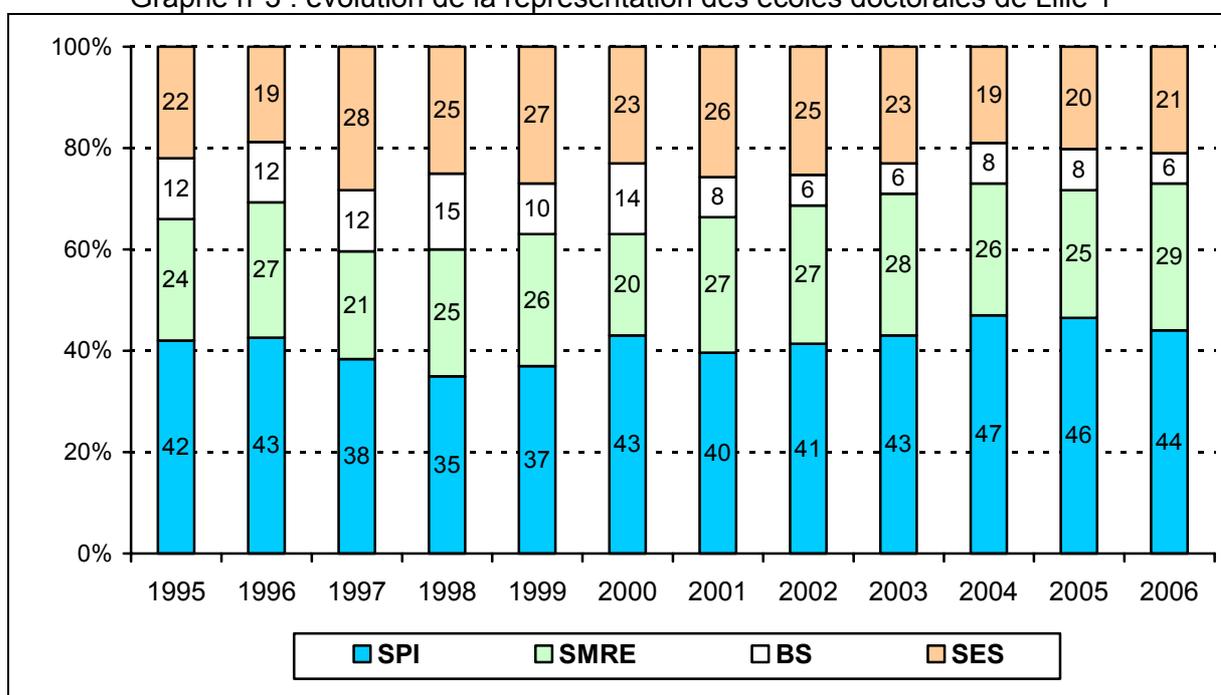
2. Évolution de la représentation des écoles doctorales entre 1995 et 2006⁵

N.B. : on retiendra bien qu'après un accord inter universitaire Lille 1 / Lille 2, la moitié des diplômés d'un DEA qui, avant les années 2000 étaient inscrits à Lille 1 en doctorat de Biologie-Santé, sont depuis inscrits à Lille 2. La diminution de moitié environ de la part de l'ED BS est donc à interpréter de manière administrative.

Sur l'ensemble des flux observés, l'ED SPI regroupe à elle seule **42% des entrants en doctorat à Lille 1 entre 1995 et 2006**. Les ED SMRE et SES représentent respectivement 25% et 23%, tandis que l'ED BS (qui, on le rappelle, ne compte qu'un diplôme) regroupe 10% des entrants en doctorat.

Correction faite de la diminution de la part de l'ED BS, on constate que les évolutions sont, sur la durée, minimes. Les ED SPI et SMRE ont vu leur part très légèrement augmentée (+1,5 points entre les périodes 1995/2000 d'une part et 2001/2006 d'autre part) contrairement à l'ED SES qui a vu sa part très légèrement diminuée (- 1,5 points).

Graphe n°3 : évolution de la représentation des écoles doctorales de Lille 1



Source : OFIP-USTL – étude Coursus doctoraux - 2007

⁵ Dans le texte, l'expression « année 1995 » renvoie à l'année universitaire 1994-1995, « l'année 2006 » à l'année universitaire 2005-2006.

3. Caractéristiques sociodémographiques des entrants en doctorat entre 2001 et 2006

Le tableau synoptique de la page suivante permet plusieurs constats intéressants concernant d'une part les caractéristiques socio démographiques des entrants en doctorat entre 2000/2001 et 2005/2006, et d'autre part l'évolution de ces caractéristiques avec les flux d'entrants entre 1994/1995 et 1999/2000.

On constate que si parmi les entrants en doctorat entre 2001 et 2006 les hommes sont largement majoritaires (67%), ils le sont au sein des quatre écoles doctorales. Notons que l'ED Sciences Économiques et Sociales, a vu sa part de femmes progresser (+7 points entre les entrants 1995/2000 et 2001/2006).

22% des entrants en doctorat entre 2001 et 2006 ont l'âge considéré comme « normal » l'année de leur entrée en doctorat. Si les entrants à l'ED SMRE sont globalement plus jeunes que les autres (57% ont 24 ans ou moins), on constate surtout que la moitié des entrants de l'ED SES sont âgés d'au moins 27 ans⁶.

Lorsqu'on observe les données concernant le lieu de naissance et la nationalité, ce qui interpelle d'emblée est le taux d'entrants en doctorat qui sont nés à l'étranger (36%) ou qui sont de nationalité étrangère (34%). Ces taux global cache en fait des situations très différentes selon les ED : moins de 20% des entrants de l'ED Biologie Santé sont nés à l'étranger ou sont de nationalité étrangère, mais c'est le cas de plus de 40% des entrants de l'ED Sciences pour l'Ingénieur. Sur ce point on retient également la forte progression entre les deux périodes comparées (+12 points, + 16 points au sein de l'ED SES).

Près de la moitié des entrants en doctorat entre 2001 et 2006 sont d'origine sociale « cadre », 12% d'origine ouvrière. Ces taux (qui ont peu évolué entre les deux périodes) peuvent être comparés aux proportions d'étudiants d'origine « cadre » ou « ouvrière » dans l'ensemble de la population étudiante de l'USTL : entre 1997 et 2001 36% environ des étudiants étaient d'origine sociale « cadre » et 18% « ouvrière »⁷.

Si « seuls » 13% des entrants en doctorat entre 2001 et 2006 avaient un statut salarié⁸ l'année de leur entrée en doctorat, on observe que cela était le cas de près de 30% des entrants à l'ED SES contre seulement 6% des entrants des ED SMRE et BS. La tendance est à la baisse de la part d'entrants salariés.

Plus souvent âgés, plus souvent salariés, les entrants de l'ED SES se distinguent des autres entrants également sur la situation familiale : 70% d'entre eux sont célibataires sans enfant, alors que les entrants des autres ED le sont à plus de 86%.

⁶ On notera que la répartition par âge des entrants en doctorat à Lille 1 apparaît beaucoup moins différente selon les Écoles Doctorales lorsque le flux d'entrants les plus âgés est exclu.

Age	ED	SPI	SMRE	BS	SES
23 ans et moins		33%	33%	22%	27%
24 ans		29%	34%	41%	33%
25 ans		22%	21%	27%	20%
26 ans		15%	12%	10%	20%

⁷ Cf. « Tableau de bord *Etudiants* de l'USTL », OFIP-USTL, années 1996/97 à 2000/2001.

⁸ Doctorants salariés hors doctorants bénéficiant d'un financement spécifique pour la thèse (allocations de recherche, conventions CIFRE, etc.).

Tableau 1 : Description socio démographique des entrants en doctorat entre 2001 et 2006 (%) et évolution avec les entrants en doctorat entre 1995 et 2000 (« Evol. » en points)

Diplôme	SPI		SMRE		BS		SES		Ensemble	
	%	Evol.	%	Evol.	%	Evol.	%	Evol.	%	Evol.
Sexe										
Homme	81%	- 2	61%	- 4	52%	+ 2	52%	- 7	67%	- 2
Femme	19%	+ 2	39%	+ 4	48%	- 2	48%	+ 7	33%	+ 2
Age (année d'entrée)										
23 ans et moins	24%	+ 4	28%	- 3	18%	- 12	13%	- 7	22%	- 2
24 ans	21%	=	29%	+ 4	34%	+ 11	16%	=	23%	+ 2
25 ans	16%	- 6	18%	- 4	22%	+ 4	10%	- 2	16%	- 3
26 ans	11%	- 2	10%	=	8%	- 5	10%	+ 4	10%	- 1
27 ans ou plus	28%	+ 4	15%	+ 3	18%	+ 2	51%	+ 5	29%	+ 4
Lieu de naissance										
Nord	23 %	- 5	27%	- 9	47%	+ 2	32%	- 6	28%	- 6
Pas-de-Calais	9 %	- 3	13%	- 1	8%	- 9	8%	- 6	10%	- 4
Picardie	2 %	- 2	4%	=	6%	+ 1	3%	=	3%	- 1
Île de France	6 %	- 1	7%	- 1	5%	- 2	5%	- 2	6%	- 1
Autres régions de France	16 %	=	23%	+ 3	16%	- 1	15%	- 1	17%	=
Étranger	45%	+ 11	25%	+ 8	19%	+ 9	37%	+ 15	36%	+ 12
Nationalité										
Française	56%	- 13	79%	- 5	82%	- 11	66%	- 16	66%	- 12
Étrangère	44%	+ 13	21%	+ 5	18%	+ 11	34%	+ 16	34%	+ 12
Situation salariale du chef de famille (année d'entrée)										
En activité	65%	+ 3	74%	+ 1	73%	- 2	55%	+ 1	66%	+ 2
Autres	35%	- 3	26%	- 1	27%	+ 2	45%	- 1	34 %	- 2
Origine sociale (année d'entrée)										
Cadre	46%	+ 7	48%	+ 6	45%	+ 4	48%	+ 4	47%	+ 5
Profession intermédiaire	15%	- 6	20%	=	14%	- 10	21%	- 2	17%	- 5
Employé	14%	=	10%	- 2	14%	+ 4	12%	+ 2	12%	=
Ouvrier	13%	- 1	13%	=	17%	+ 1	7%	- 4	12%	=
Autre	13%	=	10%	- 4	10%	+ 1	12%	=	12%	=
Statut salarié (année d'entrée)										
Salarié (hors doctorant financé)	11%	- 5	6%	- 3	6%	- 3	29%	- 9	13%	- 6
Autre (doctorant non salarié et doctorant financé)	89%	+ 5	94%	+ 3	94%	+ 3	71%	+ 9	87%	+ 6
Situation familiale (année d'entrée)										
Célibataire sans enfant	86%	- 1	91%	+ 1	91%	+ 4	71%	+ 4	85%	+ 1
En couple sans enfant	7%	- 1	5%	- 2	3%	- 6	8%	- 1	7%	- 1
Célibataire, couple avec enfant	7%	+ 2	4%	+ 1	6%	+ 2	21%	- 3	9%	=
Effectif	627		388		103		318		1436	
	- 62		- 27		- 113		- 90		- 292	

Source : OFIP-USTL – Cursus doctoraux- 2007

4. Caractéristiques scolaires des entrants en doctorat entre 2001 et 2006

Le tableau synoptique de la page suivante permet d'autres constats intéressants concernant cette fois les caractéristiques scolaires des entrants en doctorat entre 2000/2001 et 2005/2006, et l'évolution de ces caractéristiques avec les flux d'entrants 1994/1995 et 1999/2000.

On constate logiquement après ce qui a été observé sur le lieu de naissance et la nationalité, que si, parmi les entrants en doctorat entre 2001 et 2006, les bacheliers scientifiques représentent plus d'un entrant sur deux, c'est la progression de la part des titulaires d'une équivalence de baccalauréat étrangère qui retient le plus l'attention de par son importance : +14 points entre les flux d'entrants 1995/2000 et ceux des années 2001/2006 (et même +19 points au sein de l'ED SPI).

Si on analyse deux indicateurs qui renvoient communément à « l'excellence scolaire » (l'âge l'année d'obtention du baccalauréat et la mention obtenue au baccalauréat), on constate alors que les entrants en doctorat présentent le plus souvent un profil « d'excellence » : 73% ont obtenu le baccalauréat à 18 ans ou moins (normalité scolaire) et, plus encore, 42% des entrants en doctorat ont obtenu leur baccalauréat avec mention (dont 20% avec mention « Bien » ou « Très bien »).

On notera d'abord avec intérêt que ces deux indicateurs ont peu évolué entre 1995/2000 et 2001/2006 malgré l'évolution majeure qu'a connue la structure de la population des entrants en doctorat à l'USTL et, ensuite, que les entrants à l'ED SES sont ceux qui présentent le moins souvent un profil scolaire « d'excellence » (23% d'entrants âgés de 20 ans ou plus l'année de leur baccalauréat contre toujours moins de 10% pour les entrants des autres ED ; 33% d'entrants ayant obtenu leur baccalauréat avec mention contre toujours plus de 41% pour les entrants des autres ED).

40% des entrants en doctorat à l'USTL entre 2001 et 2006 sont originaires de la région Nord Pas-de-Calais (ils étaient 51% parmi les flux d'entrants 1995/2000) ; cette proportion passe à 61% sur les seuls entrants qui ont obtenu leur baccalauréat en France.

Près des deux tiers des entrants en doctorat à l'USTL entre 2001 et 2006 ont obtenu leur diplôme Bac+5 à l'USTL (ces derniers représentaient les trois quarts des entrants 1995/2000). Dans près de 80% des cas, le diplôme Bac+5 obtenu est un DEA ; on note que 10% des entrants, mais surtout 16% des entrants dans l'ED SPI sont également titulaires d'un diplôme d'ingénieur.

Un quart des entrants en doctorat ont effectué un cursus d'études supérieures dans le temps minimal requis (5 années) ; un autre quart des entrants a vécu 9 années ou plus entre le baccalauréat et l'inscription en thèse (cette proportion atteint 43% parmi les entrants à l'ED SES). Ces informations sont à rapprocher de celles concernant l'âge d'entrée en doctorat.

Seuls 5% des entrants en doctorat à l'USTL entre 2001 et 2006 étaient également inscrits dans une autre formation l'année de leur première inscription en doctorat (ce taux est presque double parmi les entrants à l'ED BS).

Un peu plus du tiers des entrants en doctorat entre 2001 et 2006 ont déclaré⁹ ne pas bénéficier d'un financement pour réaliser leur doctorat ; ce taux global masque de fortes différences : ainsi 63% des entrants à l'ED SES ne sont pas financés contre « seulement » 22% des entrants à l'ED SMRE. On remarque que le taux de doctorants non financés était supérieur pour les entrants 1995/2000 puisqu'il atteignait alors 45%.

Parmi les entrants qui bénéficient d'un financement, 49% ont une « allocation MENRT ». Si ce type de financement est très majoritaire parmi les doctorants des ED BS et SES, il l'est un peu moins pour les doctorants financés des ED SRI et SMRE.

⁹ Est défini comme « doctorant financé » un doctorant ayant déclaré dans le dossier d'inscription à l'USTL bénéficier d'un financement lors de sa première ou de sa deuxième année d'inscription en doctorat.

Tableau 2 : Caractéristiques scolaires des entrants en doctorat entre 2001 et 2006 (%)
et évolution avec les entrants en doctorat entre 1995 et 2000 (« Evol. » en points)

Diplôme	SPI		SMRE		BS		SES		Ensemble	
	%	Evol.	%	Evol.	%	Evol.	%	Evol.	%	Evol.
Série du bac										
Scientifique	52%	- 23	78%	- 9	81%	- 9	21%	- 20	54%	- 18
Économique	-	=	-	=	-	=	26%	+ 2	6%	- 3
Littéraire	-	=	-	=	-	=	14%	=	3%	=
Technologique	5%	- 3	1%	- 1	1%	- 4	3%	- 5	3%	=
Autres bac ou équiv. français	14%	+ 7	6%	+ 3	7%	+ 4	16%	+ 10	12%	+ 7
Équivalence de bac étranger	30%	+ 19	15%	+ 7	12%	+ 9	19%	+ 13	22%	+ 14
Age au bac										
17 ans ou moins	15%	+ 1	12%	- 5	12%	- 1	10%	- 1	13%	- 1
18 ans	59%	+ 1	68%	+ 7	67%	+ 6	47%	+ 2	60%	+ 3
19 ans	16%	- 3	15%	- 1	15%	- 6	19%	- 4	16%	- 3
20 ans ou plus	9%	+ 1	5%	- 1	7%	+ 1	23%	+ 3	12%	+ 1
Mention obtenue au bac										
Passable	59%	+ 10	49%	- 2	56%	+ 4	68%	+ 7	58%	+ 5
Assez bien	21%	- 7	27%	- 2	26%	- 8	21%	- 6	23%	- 5
Bien ou Très bien	20%	- 3	24%	+ 4	17%	+ 4	11%	- 1	19%	=
Lieu d'obtention du bac										
Nord	24%	- 6	29%	- 9	50%	+ 3	34%	- 6	29%	- 7
Pas-de-Calais	10%	- 4	14%	- 1	10%	- 7	9%	- 7	11%	- 4
Picardie	2%	- 2	5%	=	7%	- 1	3%	+ 1	3%	- 1
Île de France	4%	- 1	7%	=	3%	=	4%	- 2	5%	- 1
Autres régions de France	15%	- 2	24%	+ 4	13%	- 6	14%	- 3	17%	- 1
Étranger	44%	+ 15	21%	+ 6	18%	+ 11	36%	+ 16	34%	+ 14
Bac+5 obtenu à l'USTL										
Oui	61%	- 14	62%	- 8	74%	=	69%	- 5	64%	- 11
Non	39%	+ 14	38%	+ 8	26%	=	31%	+ 5	36%	+ 11
Type de bac+5 obtenu										
DEA ou assimilé	69%	- 14	80%	- 7	88%	- 6	92%	- 3	78%	- 10
Ingénieur	16%	+ 5	10%	+ 4	3%	+ 1	-	=	10%	+ 4
Diplôme étranger	15%	+ 12	11%	+ 7	9%	+ 6	7%	+ 7	12%	+ 10
Reprise d'études	-	- 1	-	- 1	-	=	-	- 3	-	- 2
Autre ou inconnu	-	- 2	-	- 3	-	- 1	-	- 1	-	- 2

Suite et fin du tableau page suivante

Tableau 2 (suite et fin) : Caractéristiques scolaires des entrants en doctorat entre 2001 et 2006 et évolution avec les entrants en doctorat entre 1995 et 2000

Diplôme	SPI		SMRE		BS		SES		Ensemble	
	%	Evol.	%	Evol.	%	Evol.	%	Evol.	%	Evol.
Nombre d'années entre le bac et l'inscription en thèse										
5 ans	25%	+ 6	28%	- 1	18%	- 14	19%	- 2	24%	+ 1
6 ans	25%	- 6	34%	+ 1	42%	+ 13	16%	- 6	26%	- 3
7 ans	17%	- 5	19%	- 4	18%	- 1	13%	+ 3	17%	- 2
8 ans	10%	=	9%	+ 2	6%	- 5	9%	+ 1	9%	=
9 ans ou plus	23%	+ 5	11%	+ 2	16%	+ 5	43%*	+ 4	24%	+ 4
Inscription parallèle au doctorat										
Oui	7%	+ 4	3%	=	9%	+ 7	4%	+ 1	5%**	+ 2
Non	93%	- 4	97%	=	91%	- 7	96%	- 1	95%	- 2
Situation financière***										
Allocataires MENRT	29%		37,5%		47%		22%		31%	
Allocataires Région	4%		3,5%		7%		2,5%		4%	
Conventions CIFRE	9,5%	+ 6	6%	+ 3	1%	=	3,5%	+ 2	6,5%	+ 4
Bourses Docteur Ingénieur	4,5%	+ 2	9%	+ 4	0%	=	0,5%	=	4,5%	+ 2
Financements étrangers	9%	+ 2,5	8%	+ 3,5	3%	+ 1,5	4%	=	7%	+ 3
Autres Financements	14%	+ 10	14%	+ 5	4%	=	4,5	+ 3	11%	+ 6
Sans financement identifié	18%	- 10	12%	- 9	27,5%	- 5	34%	- 3	21%	- 8
Salariés****	12%	- 2	10%	+ 4	10,5%	+ 5	29%	- 6	15%	- 1
Effectif	627		388		103		318		1436	
		- 62		- 27		- 113		- 90		- 292

* 40% sciences économiques et gestion (dont Marketing) ; 47% au sein des autres doctorats de l'ED.

** Les inscriptions parallèles correspondent surtout à des préparations à des concours de la Fonction Publique (et de l'Éducation Nationale en particulier – agrégation).

*** Un doctorant est considéré comme « financé » s'il a déclaré (dans le dossier d'inscription à l'USTL) bénéficier d'un financement lors de sa première année ou de sa deuxième année d'inscription en doctorat. Pour les allocataires MENRT et Région aucune évolution avec les flux 1995 à 2000 n'est possible (impossible de faire de distinction entre les deux types d'allocation pour les entrants 1995, 1996 et 1997).

**** Salariés lors de la première ou de la deuxième année d'inscription en doctorat, hors rémunération pour études.

Source : OFIP-USTL - Coursus doctoraux - 2007

III. Caractérisation statistique de la population des entrants en doctorat

1. Avertissement et méthode

Les données présentées précédemment concernaient essentiellement les entrants en doctorat à l'USTL entre les années 2000/2001 et 2005/2006. Il en sera de même pour les données issues des caractérisations statistiques à suivre, hormis bien sûr pour celles qui concerneront la caractérisation statistique des deux périodes de références.

La caractérisation statistique¹⁰ est une procédure qui permet de décrire une variable, ou les modalités d'une variable aux regards des variables explicatives introduites dans la caractérisation. Le principal avantage de cette procédure statistique est qu'elle donne à voir ce qui caractérise le plus (et donc le moins) une variable ou les modalités d'une variable que l'on cherche à expliquer. Il faudra **retenir que les éléments caractéristiques d'une modalité d'une variable ne sont pas forcément ceux qui, au niveau descriptif, sont les plus représentés mais qu'ils sont caractéristiques parce qu'ils sont significativement plus représentés au sein de la modalité étudiée en comparaison des autres modalités de la variable (cf. note 10).**

2. Comparaison des caractéristiques des deux flux d'entrants en doctorat

Des tableaux de la page suivante on constate d'emblée combien **les flux 2000/2001-2005/2006 sont marqués par la présence des étudiants étrangers** (on rappelle ici que la plus importante évolution observée entre les flux 1995/2000 et 2001/2006 est celle de la part des étudiants de nationalité étrangère : progression de 12 points).

Même si les valeurs-tests sont assez nettement moins élevées qu'elles ne le sont pour la série de baccalauréat et le type de formation pré doctorat, les flux les plus récents d'entrants en doctorat se caractérisent également par leurs taux supérieurs de doctorants financés.

Si l'ED BS apparaît caractériser les flux d'entrants 1995/2000 c'est, on l'a dit, du fait du partage des effectifs de doctorants avec l'université de Lille 2 à partir de l'année 2001.

¹⁰ Procédure « DEMOD » sous SPAD. Extrait de l'aide en ligne du logiciel : « cette procédure extrêmement puissante permet de caractériser automatiquement toute variable nominale. C'est la procédure idéale pour tout savoir d'une variable en une seule demande. Les éditions extrêmement structurées constituent de véritables rapports d'études. On peut caractériser soit chaque modalité d'une variable, soit globalement la variable elle-même. Les éléments caractéristiques sont classés par ordre d'importance à l'aide d'un critère statistique ("valeur-test") auquel est associé une probabilité: plus la valeur-test est grande (plus la probabilité est faible), plus l'élément est caractéristique ». Quant à la « valeur test », « le principe en est le suivant : pour évaluer l'ampleur des différences entre proportions ou entre moyennes, on réalise des tests statistiques que l'on exprime finalement en nombre d'écarts-types d'une loi normale. La valeur-test est égale à ce nombre d'écarts-types. Ainsi lorsque la valeur-test est supérieure à 2 en valeur absolue, un écart est significatif au seuil usuel (5%). En rangeant les items dans l'ordre décroissant des valeurs-tests, on range les items dans l'ordre de leur importance pour caractériser un objet (...) ». De manière complémentaire : « une modalité (ou une catégorie) d'une variable nominale est considérée comme caractéristique de la classe si son abondance dans la classe est jugée significativement supérieure à ce qu'on peut attendre compte tenu de sa présence dans la population », Ludovic Lebart, Alain Morineau, Marie Piron, *Statistique exploratoire multidimensionnelle*, Dunod (1^{ère} éd. : 1995), chapitre 2, Section 3, page 182.

Tableau 3 : Caractérisation statistique des périodes d'inscription

Part. 1 : Période d'inscription : entre 1994/1995 et 1999/2000

Libellés des variables	Modalités caractéristiques	Valeur-Test
Série du baccalauréat	Scientifique	10,5
Nationalité	Français	7,5
Type de formation antérieure au doctorat	DEA et assimilé	7,4
Statut financier	Non financés	6,5
Bac+5 USTL	Oui	5,4
École doctorale	BS	4,9
Situation salariale (lors de la 1ère inscription en doctorat)	Salarié hors études rémunérées	3,9
Lieu de naissance	Nord	3,8
Série du baccalauréat	Technologique	3,7
Mention obtenue au baccalauréat	Assez bien	3,6
Catégorie professionnelle du chef de famille	Profession intermédiaire	3,4
Lieu de naissance	Pas de Calais	3,3
Inscription parallèle au doctorat	Non	2,9
Âge au moment de la première inscription en doctorat	25 ans	2,5

Part. 2 : Période d'inscription : entre 2000/2001 et 2005/2006

Libellés des variables	Modalités caractéristiques	Valeur-Test
Série du baccalauréat	Équivalences étrangères	11,6
Type de formation antérieure au doctorat	Diplôme étranger	11,2
Nationalité	Étrangère	7,5
Lieu de naissance	Étranger	7,2
Statut financier	Financés	6,6
Série du baccalauréat	Autres bacs et équivalences	6,5
Bac+5 USTL	Non	5,4
Type de formation antérieure au doctorat	Ingénieur	4,0
Situation salariale (lors de la 1ère inscription en doctorat)	Autres	3,8
Inscription parallèle au doctorat	Oui	2,9
Mention obtenue au baccalauréat	Passable	2,7
Nombre années entre le bac et l'inscription en doctorat	9 ou plus	2,7

Source : OFIP-USTL – Coursus doctoraux- 2007

3. Comparaison des caractéristiques des Écoles Doctorales

Des tableaux suivants on remarque essentiellement :

1° la première caractéristique de l'**ED SPI** est que ses doctorants (entrés entre 2001 et 2006) sont plus que dans les autres écoles doctorales **des hommes** et, dans un second temps, **des étudiants étrangers**. On observe également deux autres aspects distinctifs : la présence de doctorants au profil plus technique que fondamental : des bacheliers technologiques d'une part et des entrants issus d'une école d'ingénieur d'autre part (qui bénéficient plus que les autres de financement de type « CIFRE »)

2° la première caractéristique de l'**ED SMRE** est que ses doctorants (entrés entre 2001 et 2006) présentent plus que ceux des autres écoles doctorales un **profil d'« excellence » scolaire** : ce sont très majoritairement des bacheliers scientifiques, qui ont surtout obtenu leur baccalauréat à 18 ans ; la part de mention « bien » ou « très bien » est supérieure à celles des étudiants des autres écoles doctorales ; ils se sont le plus souvent inscrits pour la première fois en doctorat jeunes. On observe (parce que l'ED SPI est très majoritairement constituée d'hommes) que les femmes (non mariées) sont aussi présentes dans cette école doctorale scientifique.

3° l'un des aspects distinctifs de l'**ED BS** est qu'elle **se distingue peu de la moyenne des autres écoles doctorales de l'USTL** (hormis sur le plan administratif) : les valeurs-test associées aux caractéristiques de ses doctorants (entrés entre 2001 et 2006) sont peu élevées, montrant que si les doctorants inscrits en biologie sont surtout des étudiants titulaires d'un baccalauréat scientifique, originaires du département du Nord et, que pour une ED scientifique les femmes y sont très bien représentées, toutes ces caractéristiques existent sans être flagrantes.

4° la caractéristique de loin la plus remarquable (voir le niveau de sa valeur-test) de l'**ED SES** est que ses doctorants (entrés entre 2001 et 2006) sont logiquement beaucoup plus souvent que les doctorants des autres ED de l'USTL **titulaires d'un baccalauréat économique** ou littéraire. L'autre caractéristique importante est que les **doctorants sont surtout non financés** ce qui les distinguent totalement des doctorants des autres écoles doctorales.

Tableau 4 : Caractérisation statistique des Écoles doctorales de l'USTL

Part. 1 : École doctorale « SPI » entre 2000/2001 et 2005/2006

Libellés des variables	Modalités caractéristiques	Valeur-Test
Civilité (lors de la 1ère inscription en doctorat)	Mr	10,0
Sexe	Homme	10,0
Nationalité	Étrangère	7,2
Type de formation antérieure au doctorat	Ingénieur	7,0
Lieu d'obtention du baccalauréat	Étranger	6,8
Lieu de naissance	Étranger	6,1
Série du baccalauréat	Équivalences étrangères	5,8
Statut financier	Financés	4,1
Statut financier détaillé	Conventions CIFRE	3,8
Série du baccalauréat	Technologique	3,3
Type de formation antérieure au doctorat	Diplôme étranger	3,2

Suite et fin du tableau page suivante

Part. 2 : École doctorale « SMRE » entre 2000/2001 et 2005/2006

Libellés des variables	Modalités caractéristiques	Valeur-Test
Série du baccalauréat	Scientifique	11,3
Statut financier	Financés	6,2
Nationalité	Français	6,1
Situation familiale (lors de la 1ère inscription en doctorat)	Célibataire sans enfant	4,9
Statut financier détaillé	Conventions BDI	4,4
Situation salariale (lors de la 1ère inscription en doctorat)	Non salarié ou doctorant financé	4,3
Civilité (lors de la 1ère inscription en doctorat)	Mlle	4,2
Lieu d'obtention du baccalauréat	Autres régions de France	3,9
Situation salariale du chef de famille (lors de la 1ère inscription en doctorat)	En activité	3,8
Age année obtention du baccalauréat	18 ans	3,6
Nombre années entre le bac et l'inscription en doctorat	6	3,5
Lieu de naissance	Autres régions de France	3,4
Âge (lors de la 1ère inscription en doctorat)	23 ans ou moins	2,9
Statut financier détaillé	Allocataires MENRT	2,8
Âge (lors de la 1ère inscription en doctorat)	24 ans	2,7
Mention obtenue au baccalauréat	Bien ou Très bien	2,8
Lieu de naissance	Pas de Calais	2,7
Sexe	Femmes	2,6

Part. 3 : École doctorale « BS » entre 2000/2001 et 2005/2006

Libellés des variables	Modalités caractéristiques	Valeur-Test
Série du baccalauréat	Scientifique	5,7
Lieu d'obtention du baccalauréat	Nord	4,3
Lieu de naissance	Nord	4,1
Civilité (lors de la 1ère inscription en doctorat)	Mlle	3,8
Nationalité	Français	3,7
Statut financier détaillé	Allocataires MENRT	3,4
Nombre années entre le bac et l'inscription en doctorat	6	3,3
Sexe	Femmes	3,1
Type de formation antérieure au doctorat	DEA et assimilé	2,6
Âge (lors de la 1ère inscription en doctorat)	24 ans	2,5
Situation salariale (lors de la 1ère inscription en doctorat)	Non salarié ou doctorant financé	2,4

Suite et fin du tableau page suivante

Part. 4 : École doctorale « SES » entre 2000/2001 et 2005/2006

Libellés des variables	Modalités caractéristiques	Valeur-Test
Série du baccalauréat	Économique	16,1
Série du baccalauréat	Littéraire	11,5
Statut financier	Non financés	10,1
Âge (lors de la 1ère inscription en doctorat)	27 ans ou plus	9,6
Situation salariale (lors de la 1ère inscription en doctorat)	Salarié hors études rémunérées	8,6
Nombre années entre le bac et l'inscription en doctorat	9 ou plus	8,5
Situation familiale (lors de la 1ère inscription en doctorat)	Avec enfant	7,9
Age année obtention du baccalauréat	20 ans ou plus	7,3
Type de formation antérieure au doctorat	DEA et assimilé	7,2
Civilité	Mme	6,5
Sexe	Femme	6,4
Mention obtenue au baccalauréat	Passable	3,9
Civilité (lors de la 1ère inscription en doctorat)	Mlle	3,3
Série du baccalauréat	Équivalence	2,6

Source : OFIP-USTL - Cursus doctoraux - 2007

4. Comparaison des caractéristiques des bénéficiaires, ou non, d'un financement

Des tableaux des pages suivantes on remarque essentiellement :

1° la première caractéristique des bénéficiaires d'une **allocation MENRT** (inscrits pour la première fois en doctorat entre 2001 et 2006) est qu'ils apparaissent, plus souvent que les autres doctorants, comme « **originaires du cru** » à deux titres : ils sont d'abord issus des **filières fondamentales de l'USTL**, et sont de la **région Nord Pas-de-Calais** (lieu d'obtention du baccalauréat).

La seconde caractéristique de ces « allocataires » est qu'ils présentent ce qu'on a déjà appelé un profil « d'excellence scolaire » : ils sont en effet plus que les autres titulaires d'un baccalauréat scientifique obtenu à l'âge normal et dans de bonnes conditions (mention), ils ont réalisé un cursus universitaire le plus souvent sans échec (entrés jeunes en doctorat après 5 ou 6 années¹¹ de cursus).

2° l'un des aspects distinctifs des bénéficiaires d'un financement **Région** est qu'ils **se distinguent peu de la moyenne des autres entrants en doctorat à l'USTL** (les valeurs-test associées aux caractéristiques de ces doctorants sont peu élevées).

Tout juste remarque-t-on que s'ils sont surtout issus des filières scientifiques de l'USTL ils sont **plus que les autres doctorants originaires de la Picardie**.

¹¹ Pour une partie des doctorants qui ont connu 6 années entre le baccalauréat et l'entrée en thèse, le service national explique « l'année de trop » par rapport au parcours parfait.

Tableau 5 : Caractérisation statistique du Statut boursier détaillé

Part. 1 : Allocataires MENRT

Libellés des variables	Modalités caractéristiques	Valeur-Test
Bac+5 USTL	Oui	11,0
Situation salariale au moment de la 1ère inscription en doctorat	Rémunéré pour études	10,5
Type de formation antérieure au doctorat	DEA et assimilé	9,1
Nationalité	Français	9,3
Série du baccalauréat	Scientifique	9,0
Situation familiale au moment de la 1ère inscription en doctorat	Célibataire sans enfant	7,9
Situation salariale du chef de famille	En activité	7,8
Lieu de naissance	Nord	7,4
Âge au moment de la première inscription en doctorat	23 ans ou moins	6,9
Nombre années entre le bac et l'inscription en doctorat	6	5,0
Nombre années entre le bac et l'inscription en doctorat	5	4,7
Age année obtention du baccalauréat	18 ans	4,7
Mention obtenue au baccalauréat	Bien ou Très bien	4,1
Âge au moment de la première inscription en doctorat	24 ans	3,9
Mention obtenue au baccalauréat	Assez bien	3,9
Lieu de naissance	Pas de Calais	3,6
École doctorale	BS	3,4
Catégorie professionnelle du chef de famille	Cadre	3,3
Catégorie professionnelle du chef de famille	Ouvrier	3,0
École doctorale	SMRE	2,8

Part. 2 : Allocataires « Région »

Libellés des variables	Modalités caractéristiques	Valeur-Test
Série du baccalauréat	Scientifique	4,1
Nationalité	Français	3,3
Situation familiale au moment de la 1ère inscription en doctorat	Célibataire sans enfant	3,0
Lieu de naissance	Picardie	2,9
Situation salariale du chef de famille	En activité	2,7
Bac+5 USTL	Oui	2,6
Situation familiale au moment de la 1ère inscription en doct	Célibataire sans enfant	2,5

Suite et fin du tableau page suivante

3° deux caractéristiques des bénéficiaires d'un financement **CIFRE** (inscrits pour la première fois en doctorat entre 2001 et 2006) méritent l'attention (même si, là encore, les valeurs-test restent modérées) : la première, logique vu la nature du financement, est que ce financement concerne davantage les **doctorants issus d'une école d'ingénieurs et inscrits à l'ED SPI** ; la seconde est que les bénéficiaires d'un financement CIFRE sont plus souvent que les autres doctorants **originaires** (lieu de naissance et lieu d'obtention du baccalauréat) **d'une région « autre région »** que le Nord Pas-de-Calais.

4° la caractéristique logique des bénéficiaires d'une **BDI** (inscrits pour la première fois en doctorat entre 2001 et 2006) est qu'ils sont plus souvent que les autres **issus d'une école d'ingénieurs**. On remarque également que ces doctorants présentent un profil « d'excellence scolaire » : ils sont en effet titulaires d'un baccalauréat scientifique obtenu à l'âge normal et dans de très bonnes conditions (mention), ils ont réalisé un cursus universitaire le plus souvent sans échec.

Part. 3 : Conventions CIFRE

Libellés des variables	Modalités caractéristiques	Valeur-Test
Série du baccalauréat	Scientifique	5,5
Nationalité	Français	4,7
Type de formation antérieure au doctorat	Ingéniorat	4,4
École doctorale	SPI	3,8
Situation salariale au moment de la 1ère inscription en doctorat	Rémunéré pour études	3,3
Lieu de naissance	France hors 59 62 Picardie et Île de France	3,1
Lieu de naissance	Île de France	2,8
Age année obtention du baccalauréat	18 ans	2,7
Bac+5 USTL	Non	2,6

Part. 4 : Bourses Docteur Ingénieur (BDI)

Libellés des variables	Modalités caractéristiques	Valeur-Test
Type de formation antérieure au doctorat	Ingéniorat	7,1
Âge au moment de la première inscription en doctorat	23 ans ou moins	6,6
Nombre années entre le bac et l'inscription en doctorat	5	5,2
École doctorale	SMRE	5,1
Mention obtenue au baccalauréat	Bien ou Très bien	4,7
Série du baccalauréat	Scientifique	4,6
Age année obtention du baccalauréat	18 ans	4,0
Nationalité	Français	3,6
Situation salariale au moment de la 1ère inscription en doctorat	Rémunéré pour études	2,6
Situation familiale au moment de la 1ère inscription en doctorat	Célibataire sans enfant	2,5

Suite et fin du tableau page suivante

5° de manière complémentaire au fait d'être de nationalité étrangère (tableau de la page suivante) et d'avoir effectué leur scolarité le plus souvent à l'étranger, **les boursiers étrangers** présentent la caractéristique d'être **plus souvent âgés de 27 ans ou plus** lors de leur première inscription en doctorat (ils avaient obtenu leur baccalauréat « en retard » par rapport à la norme française et 9 années ou plus se sont écoulées entre l'obtention de leur baccalauréat et leur inscription en doctorat).

6° Les entrants en doctorat entre 2001 et 2006 qui bénéficient d'un « **autre financement** » que **ceux évoqués ci-dessus** se distinguent très peu des autres entrants en doctorants.

Part. 5 : Financements Étrangers

Libellés des variables	Modalités caractéristiques	Valeur-test
Nationalité	Étrangère	15,5
Lieu de naissance	Étranger	14,6
Série du baccalauréat	Équivalence étrangère	10,9
Type de formation antérieure au doctorat	Diplôme étranger	10,3
Mention obtenue au baccalauréat	Passable	8,7
Âge au moment de la première inscription en doctorat	27 ans ou plus	7,3
Nombre années entre le bac et l'inscription en doctorat	9 ou plus	6,9
Bac+5 USTL	Non	6,8
Age année obtention du baccalauréat	20 ans ou plus	2,8

Part. 6 : Autres financements

Libellés des variables	Modalités caractéristiques	Valeur-Test
Lieu de naissance	Étranger	2,8
École doctorale	SPI	2,7

Suite et fin du tableau page suivante

7° Les entrants en doctorat entre 2001 et 2006 qui ne **bénéficient pas d'un « financement » (ou qui bénéficient d'un financement non identifiable dans le fichier scolarité)** sont, **nettement plus souvent que les autres doctorants** (cf. importance de la valeur-test) des étudiants étrangers. On note deux autres caractéristiques : ils sont plus souvent que les autres inscrits à l'**ED SES** ; ces doctorants présentent **moins souvent que les autres un profil « d'excellence scolaire »** (ils ont plus souvent que les autres obtenu leur baccalauréat « en retard » dans des conditions moyennes).

8° Les entrants en doctorat entre 2001 et 2006 qui sont **salariés** (en n'étant pas rémunérés pour leurs études) sont logiquement caractérisés par le fait d'être très nettement plus souvent que les autres doctorants **en emploi**. On note deux autres caractéristiques : ils sont plus souvent que les autres inscrits à l'**ED SES** ; ces doctorants présentent **moins souvent que les autres un profil « d'excellence scolaire »** (ils ont plus souvent que les autres obtenu leur baccalauréat « en retard »).

Part. 7 : Sans financement ou financement non identifié

Libellés des variables	Modalités caractéristiques	Valeur-Test
Lieu de naissance	Étranger	10,1
Nationalité	Étrangère	10,0
Situation salariale au moment de la 1ère inscription en doctorat	Salarié (hors études rémunérées)	8,6
Mention obtenue au baccalauréat	Passable	8,0
Âge au moment de la première inscription en doctorat	27 ans ou plus	6,9
Série du baccalauréat	Équivalence étrangère	6,6
École doctorale	SES	6,5
Série du baccalauréat	Autres bac et équivalence	6,4
Age année obtention du baccalauréat	20 ans ou plus	5,6
Type de formation antérieure au doctorat	Diplôme étranger	5,5
Age année obtention du baccalauréat	19	3,9
Bac+5 USTL	Non	2,6

Part. 8 : Salariés (hors rémunération pour études)

Libellés des variables	Modalités caractéristiques	Valeur-Test
Situation salariale au moment de la 1ère inscription en doctorat	Salarié (hors études rémunérées)	26,0
Âge au moment de la première inscription en doctorat	27 ans ou plus	10,1
Nombre années entre le bac et l'inscription en doctorat	9 ou plus	10,0
Situation familiale au moment de la 1ère inscription en doctorat	Avec enfant	10,4
École doctorale	SES	6,9
Nationalité	Française	6,1
Bac+5 USTL	Non	5,3
Age année obtention du baccalauréat	20 ans ou plus	2,5
Série du baccalauréat	Littéraire	4,5
Type de formation antérieure au doctorat	Diplôme étranger	4,1
Lieu de naissance	France (hors 59 62 et Île de France)	3,2
Série du baccalauréat	Économie	2,8
Série du baccalauréat	Technologique	2,6
Situation familiale au moment de la 1ère inscription en doctorat	En couple sans enfant	2,4

Source : OFIP-USTL – Cursus doctoraux- 2007

Chapitre 2

Analyse du cursus doctoral



Le **suivi du cursus doctoral sur 7 ans** est réalisé sur les six premiers flux d'entrants observés, soit les entrants en doctorat en :

- 1994/1995 suivis jusqu'en 2000/2001.
- 1995/1996 suivis jusqu'en 2001/2002.
- 1996/1997 suivis jusqu'en 2002/2003.
- 1997/1998 suivis jusqu'en 2003/2004.
- 1998/1999 suivis jusqu'en 2004/2005.
- 1999/2000 suivis jusqu'en 2005/2006.

Les données qui suivent traitent du cursus doctoral, interne à l'USTL, des 1717 entrants en doctorats dans l'une des quatre écoles doctorales de l'établissement entre 1995 et 2000.

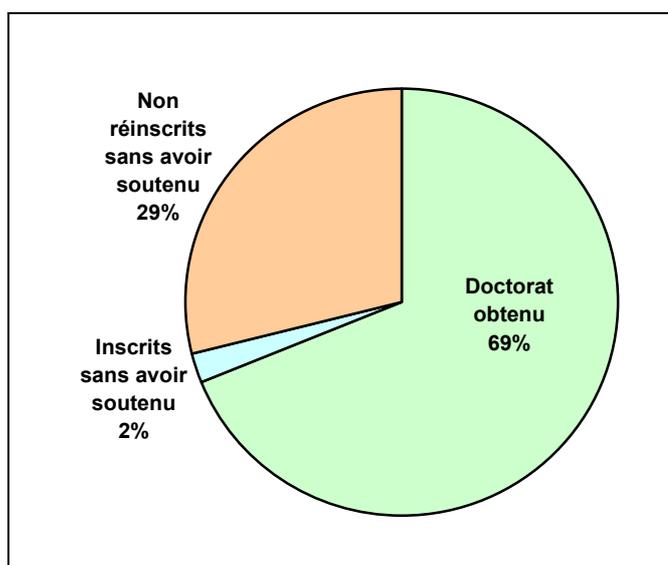
I. Évolution du cursus doctoral en sept ans

1. Situation à l'issue des 7 ans

Près de 70% des doctorants à l'USTL ont obtenu leur doctorat dans un délai maximum égal à 7 années. Le taux d'abandon du cursus doctoral (au sein de l'USTL) est d'environ 30%.

Ce taux d'ensemble d'obtention du doctorat en 7 années au plus, cache des différences importantes selon les écoles doctorales (tableau ci-dessous) et masque en particulier la situation très singulière des doctorants de l'école doctorale Sciences Économiques et Sociales : ces derniers ne sont en effet que 39% à avoir obtenu leur doctorat en 7 ans au plus ; ce taux est moitié moindre que le taux moyen observé au sein des écoles doctorales scientifiques (80% environ).

Graphe n°4 : situation universitaire à l'issue des 7 années de suivi (cursus internes à l'USTL)
- entrants en doctorat à Lille 1 entre 1994/1995 et 1999/2000 -



Source : OFIP-USTL - Cursus doctoraux - 2007

Tableau n°6 : situation universitaire à l'issue des 7 années de suivi (cursus internes à l'USTL)
selon l'école doctorale

- entrants en doctorat à Lille 1 entre 1994/1995 et 1999/2000 -

Ecole doctorale	Obtention du doctorat		Total
	Doctorat obtenu	Doctorat non obtenu	
SPI	500 72,8%	187 27,2%	687 100,0%
SMRE	358 86,5%	56 13,5%	414 100,0%
BS	171 79,5%	44 20,5%	215 100,0%
SES	158 39,4%	243 60,6%	401 100,0%
Total	1187 69,1%	530 30,9%	1717 100,0%

Source : OFIP-USTL - Cursus doctoraux - 2007

2. Année d'obtention du doctorat

Parmi les doctorants qui ont obtenu le doctorat préparé, 78% l'ont obtenu au cours de leur 3^{ème} ou 4^{ème} année d'inscription.

Si on compare les temps d'obtention du doctorat des étudiants des quatre écoles doctorales devenus docteurs, on différencie 3 situations :

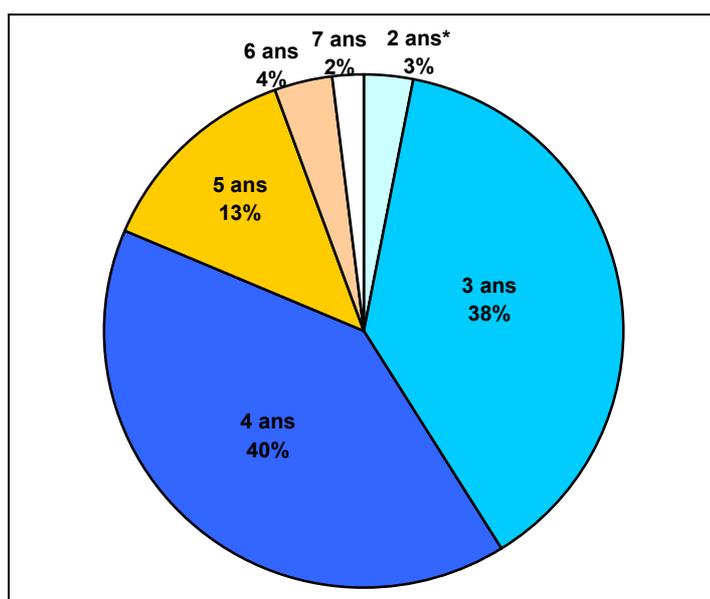
-1° au sein de l'ED SMRE presque tout se passe en deux années : en effet près de 90% des doctorats sont obtenus lors de la 3^{ème} année ou lors de la 4^{ème} année de thèse (57% lors de la seule 3^{ème} année d'inscription !)

- 2° les dispersions des soutenances sont très proches au sein des ED SPI et BS : un tiers des doctorats environ sont obtenus lors de la 3^{ème} année, 45% à 50% le sont lors de la 4^{ème} année ;

- 3° la dispersion des soutenances au sein de l'ED SES apparaît singulière à deux titres : par son étendue d'abord : là où la très grande majorité des doctorats sont obtenus en l'espace de 2 ou 3 années (les 3^{ème} et 4^{ème} année de thèse), en SES les soutenances sont dispersées en 5 années : de la 3^{ème} année d'inscription à la 7^{ème} ; par la faiblesse des soutenances réalisées dans la « norme » des trois ans ensuite : si 40% à 60% des doctorats sont obtenus en 3 ans au plus au sein des autres ED, en SES, seuls 12% des doctorats obtenus le sont en 3 ans ou moins !

Graphique n°5 : année d'obtention du doctorat (cursus internes à l'USTL)

- entrants en doctorat à Lille 1 entre 1994/1995 et 1999/2000 ayant obtenu le doctorat en 7 ans au plus -



Source : OFIP-USTL - Cursus doctoraux - 2007

Tableau n°7 : année d'obtention du doctorat (cursus internes à l'USTL) selon l'école doctorale - entrants en doctorat à Lille 1 entre 1994/1995 et 1999/2000 ayant obtenu le doctorat en 7 ans au plus -

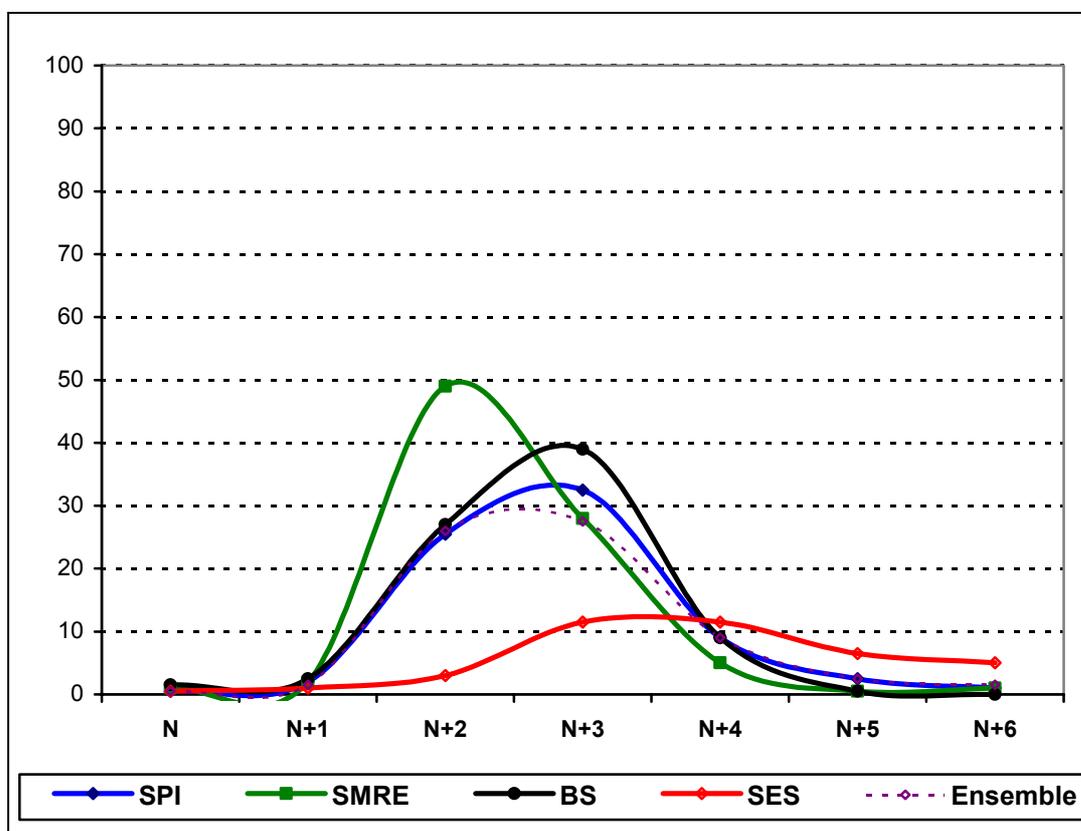
École doctorale	2 ans*	3 ans	4 ans	5 ans	6 ans	7 ans	Total
SPI	3,5	35	44,5	12	3,5	1,5	100%
SMRE	3,5	56,5	32,5	6	0,5	1	100%
BS	5	34	49	11,5	0,5	0	100%
SES	4	8	31,5	30	18	8,5	100%

* 2 ans ou moins.

Source : OFIP-USTL - Cursus doctoraux - 2007

En complément des données précédentes, le graphe ci-dessous nous permet, entre autres, de saisir immédiatement la situation singulière de l'ED SES qui présente une courbe de soutenance très plate comparée à celles des ED SPI et BS d'une part et de l'ED SMRE surtout.

Graphe n°6 : taux de soutenance* selon l'année d'inscription (cursus internes à l'USTL)
- entrants en doctorat à Lille 1 entre 1994/1995 et 1999/2000 -



* Nombre de doctorats obtenus en au plus 7 ans au sein de l'ED / effectif d'entrants en doctorat au sein de l'ED

Données du graphe n°6 (en %)

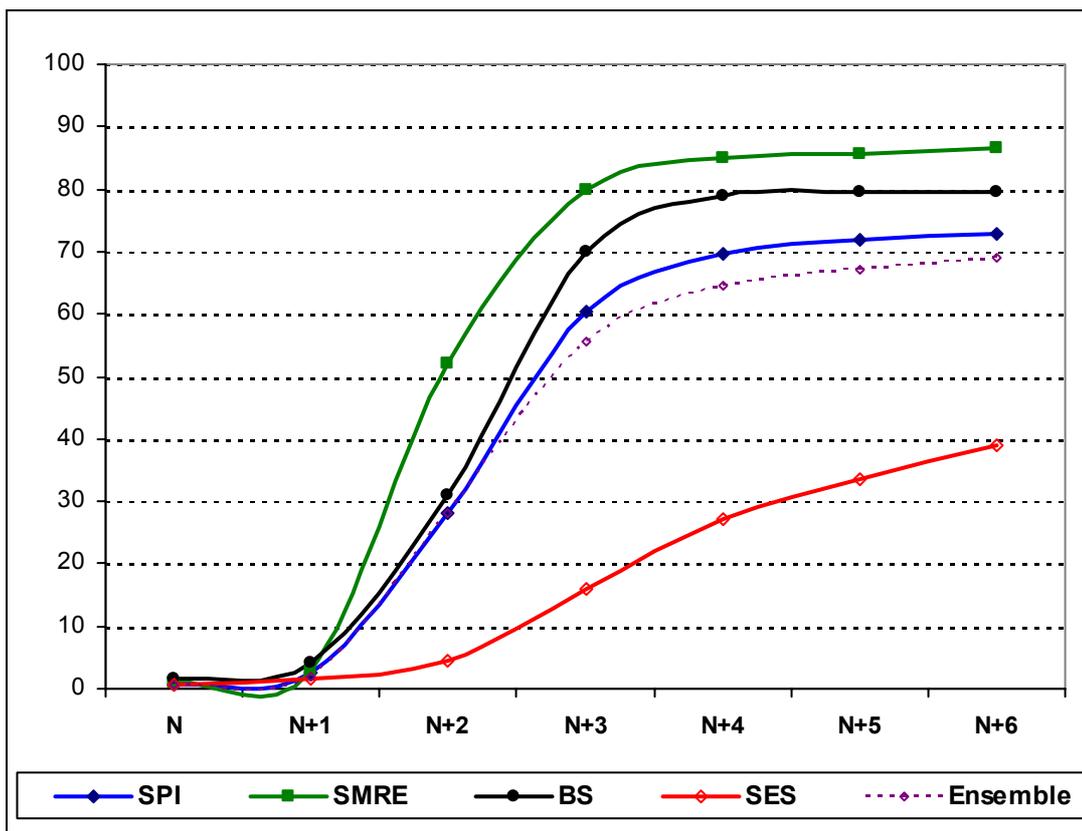
ED	N*	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	N+6
SPI	0,5	2	25,5	32,5	9	2,5	1
SMRE	1	2	49	28	5	0,5	1
BS	1,5	2,5	27	39	9	0,5	0
SES	0,5	1	3	11,5	11,5	6,5	5
Ensemble	0,5	1,5	26	27,5	9	2,5	1,5

* L'année N correspond à l'année d'entrée en doctorat (1^{ère} année de thèse).

Source : OFIP-USTL - Cursus doctoraux - 2007

Quant au graphe de la page suivante, il représente cette fois de manière cumulée les mêmes données et permet de visualiser le fossé qui sépare, dès la 3^{ème} année d'inscription, la situation des doctorants de l'ED SES des doctorants des ED scientifiques en matière d'obtention du doctorat.

Graphe n°7 : taux cumulé d'obtention du doctorat selon l'école doctorale (cursus internes à l'USTL)
 - entrants en doctorat à Lille 1 entre 1994/1995 et 1999/2000 -



Données du graphe n°7 (en %)

ED	N	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	N+6
SPI	0,5	2,5	28	60,5	69,5	72	73
SMRE	1	3	52	80	85	85,5	86,5
BS	1,5	4	31	70	79	79,5	79,5
SES	0,5	1,5	4,5	16	27,5	34	39
Ensemble	0,5	2	28	55,5	64,5	67	69

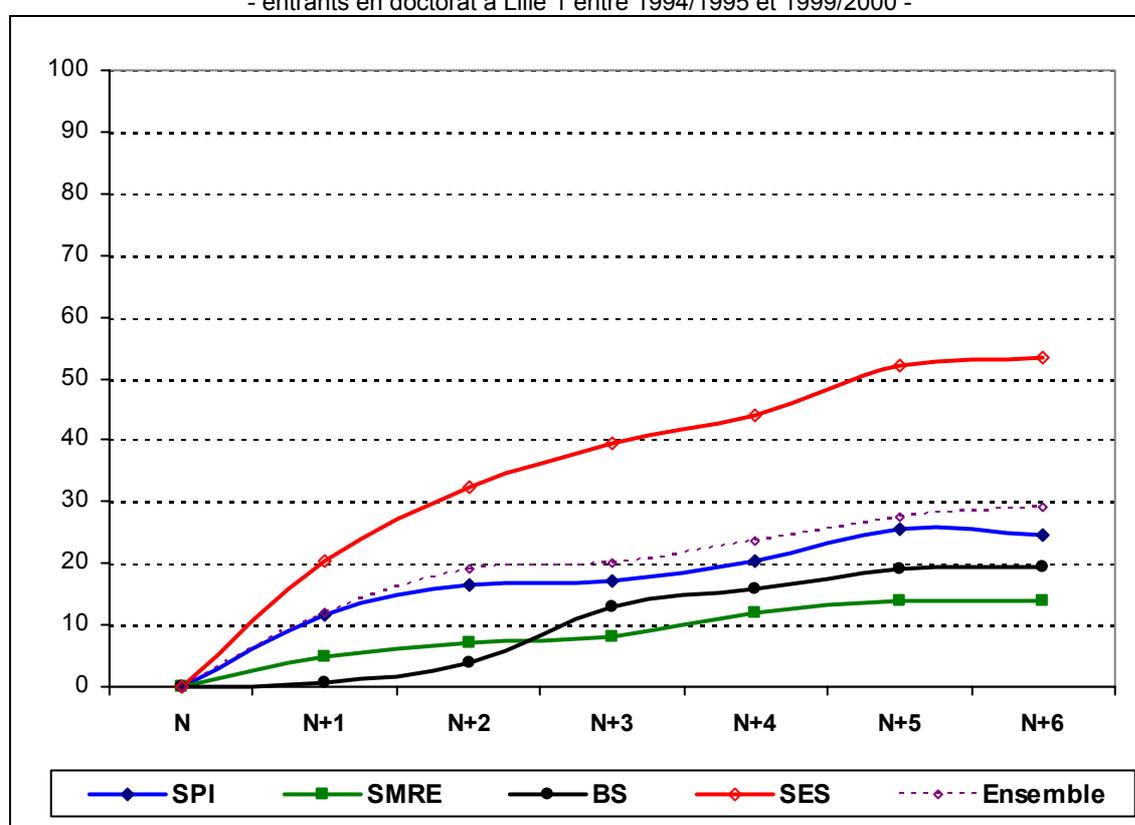
Source : OFIP-USTL - Coursus doctoraux - 2007

3. Taux d'abandon du cursus doctoral à l'USTL

Si près de 30% des doctorants abandonnent leurs études doctorales à l'USTL (non réinscription à l'USTL sans avoir obtenu le doctorat), dans les sept années du suivi réalisé, on constate en la matière de nouvelles différences entre les écoles doctorales : on observe en particulier qu'une fois encore les doctorants de l'ED SES se singularisent en étant 20% à abandonner leurs études doctorales suite à la première année de thèse¹² ; ce taux est presque double de celui constaté parmi les doctorants de l'ED SPI, tandis qu'au sein des ED SMRE et BS surtout les taux d'abandon suite à une première année de thèse sont très faibles.

Finalement, plus de la moitié des doctorants de l'ED SES ont abandonné leurs études doctorales à l'USTL (il est possible, à la marge, qu'un certain nombre ait poursuivi et éventuellement obtenu le doctorat au sein d'une autre université). Il est étonnant de constater que le taux d'abandon gagne encore 14 points (soit le pourcentage total d'abandon au sein de l'ED SMRE !) après que les doctorants aient déjà été inscrits 4 années en doctorat...

Graphe n°8 : taux d'abandon cumulé du cursus doctoral à l'USTL selon l'école doctorale - entrants en doctorat à Lille 1 entre 1994/1995 et 1999/2000 -



ED	N	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	N+6
SPI	0	11,5*	16,5	17	20,5	25,5	24,5
SMRE	0	5	7	8	12	14	14
BS	0	0,5	4	13	16	19	19,5
SES	0	20,5	32,5	39,5	44	52	53,5
Ensemble	0	12	19	20	23,5	27,5	29

* 11,5% des doctorants de l'ED SPI n'ont pas pris de 2^{me} inscription en doctorat.

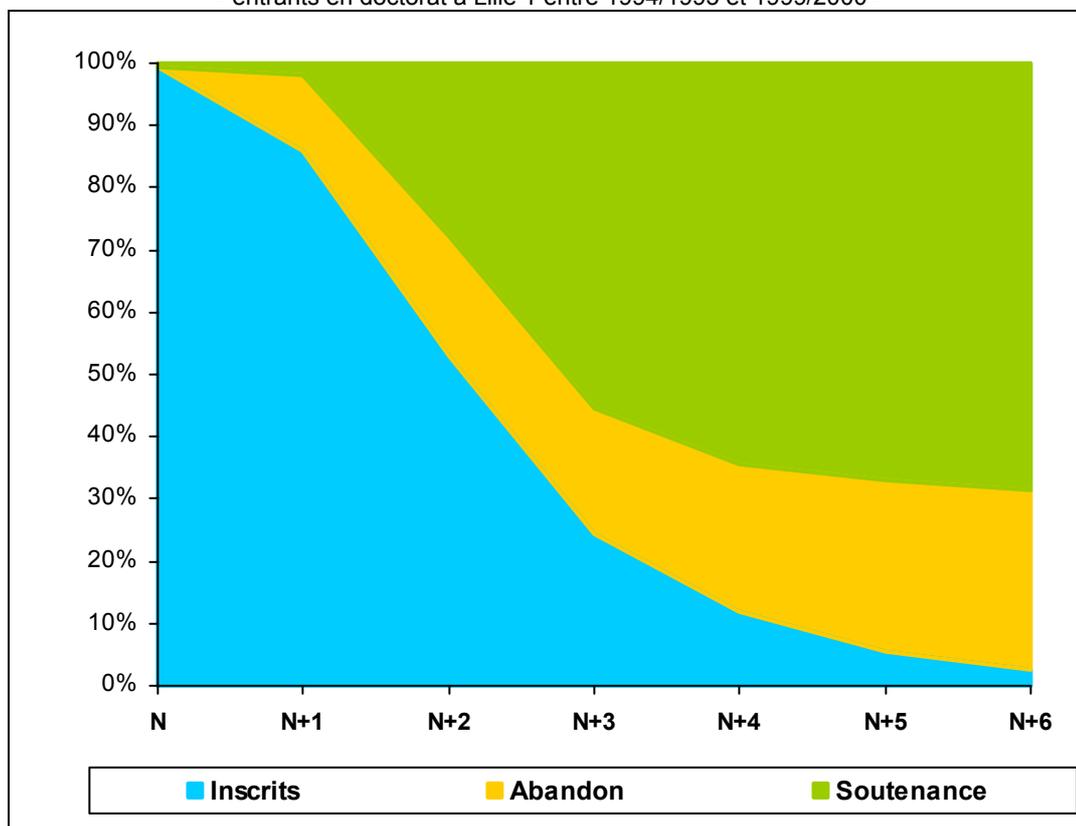
Source : OFIP-USTL - Cursus doctoraux - 2007

¹² Il nous est impossible de savoir si les doctorants qui n'ont pas pris d'inscription supplémentaire à l'USTL ont suivi, dans son intégralité, leur dernière année passée à l'USTL.

4. Synthèse comparative : profils diachroniques du cursus doctoral à l'USTL

Le graphe ci-dessous présente, sur une durée de 7 ans, la situation universitaire connue des étudiants inscrits pour la première fois en doctorat entre 1994/1995 et 1999/2000. Les graphes de la page suivante nous montrent les mêmes évolutions mais pour chacune des écoles doctorales de l'USTL.

Graphe n°9* : Évolution sur 7 ans de la situation des entrants en doctorat à l'USTL
- entrants en doctorat à Lille 1 entre 1994/1995 et 1999/2000 -



* Données statistiques du graphe présentées page suivante.

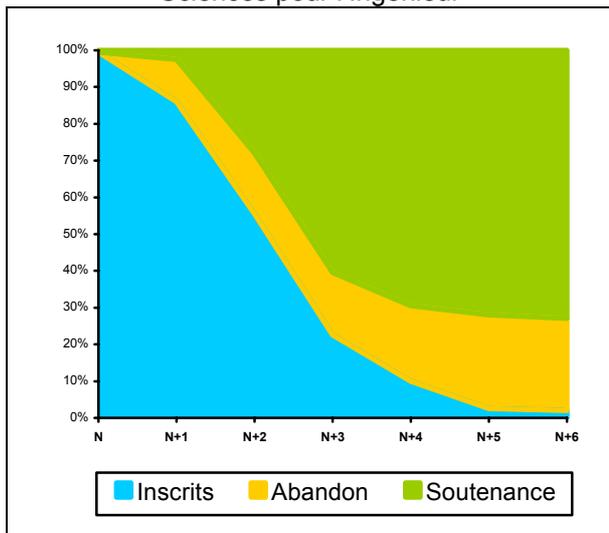
Source : OFIP-USTL - Cursus doctoraux - 2007

Si la situation observée pour l'ED SPI est très voisine de celle d'ensemble (graphe 10 de la page suivante), elle diffère de celles des ED SMRE et BS par le taux plus important d'abandon du cursus doctoral suite à une première année de thèse. Quant à la situation observée pour l'ED SES, elle diffère de toutes les autres du fait des taux importants d'abandon du cursus doctoral et de la faiblesse des taux d'obtention du doctorat.

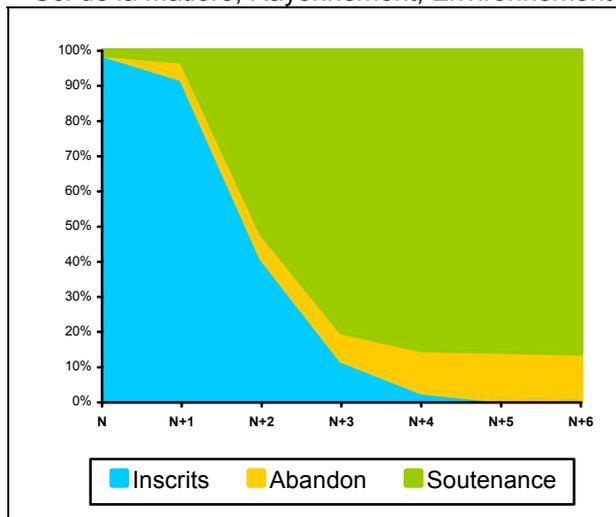
L'évolution observée pour les doctorants qui bénéficient d'un financement est nettement plus favorable que celle observée pour les doctorants qui ne bénéficient pas d'un financement. On constate en particulier parmi les doctorants qui ne bénéficient pas d'un financement la part importante d'abandon suite à la première année.

Graphes n°10 : Évolution sur 7 ans de la situation des entrants en doctorat à l'USTL selon l'école doctorale
- entrants en doctorat à Lille 1 entre 1994/1995 et 1999/2000 -

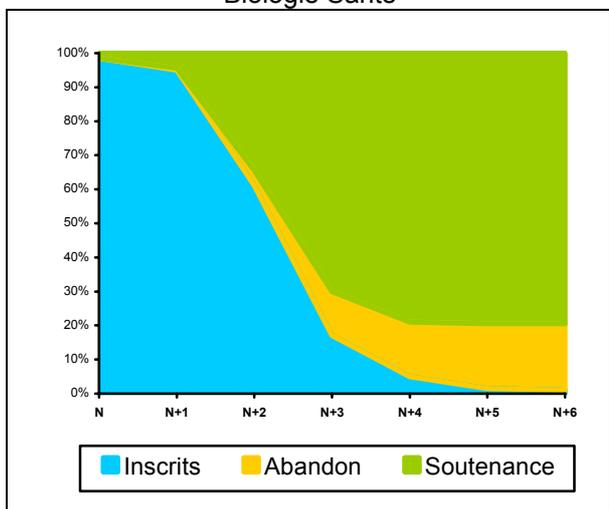
Sciences pour l'Ingénieur



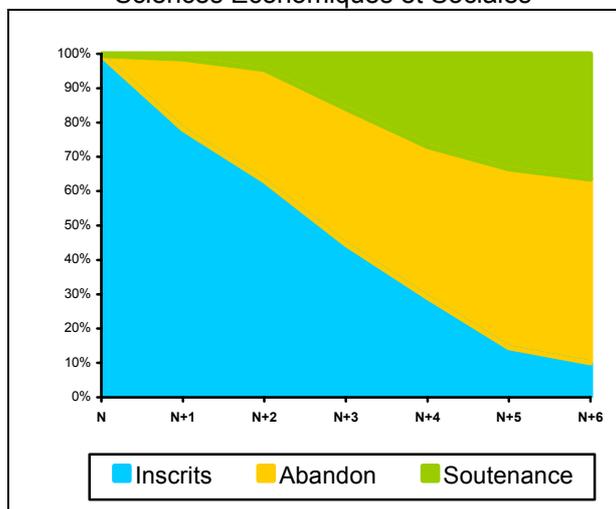
Sc. de la Matière, Rayonnement, Environnement



Biologie Santé



Sciences Économiques et Sociales

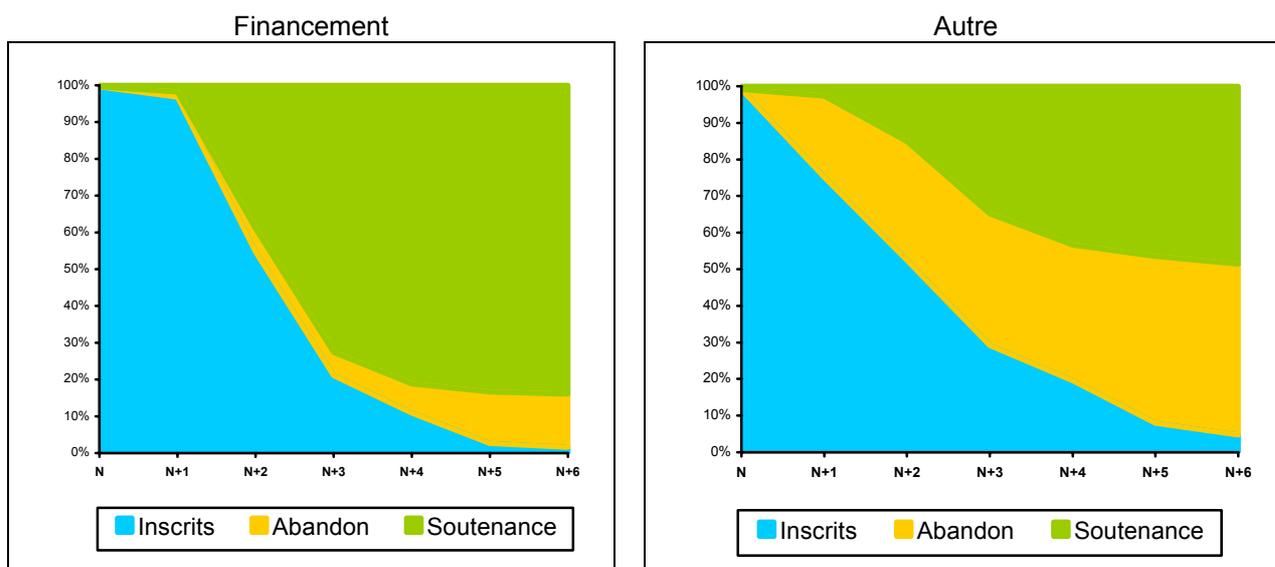


Données des graphes n°9 et 10 (en %)

Situation	École doctorale	N	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	N+6
Inscrits sans soutenir dans l'année	SPI	99,5	86	55,5	22,5	10	2,5	2,5
	SMRE	99	92	41	12	3	0,5	0,5
	BS	98,5	85,5	55	17	5	1,5	1
	SES	99,5	78	63	44,5	29	14,5	13
	Ensemble	99,5	85,5	53	24,5	12	5,5	2,5
Non réinscrits sans avoir soutenu	SPI	0	11,5	16,5	17	20,5	25,5	24,5
	SMRE	0	5	7	8	12	14	14
	BS	0	0,5	4	13	16	19	19,5
	SES	0	20,5	32,5	39,5	44	52	53,5
	Ensemble	0	12	19	20	23,5	27,5	29
Doctorat obtenu	SPI	0,5	2,5	28	60,5	69,5	72	73
	SMRE	1	3	52	80	85	85,5	86,5
	BS	1,5	4	31	70	79	79,5	79,5
	SES	0,5	1,5	4,5	16	27,5	34	39
	Ensemble	0,5	2	28	55,5	64,5	67	69

Source : OFIP-USTL - Coursus doctoraux - 2007

Graphe n°11 : Évolution sur 7 ans de la situation des entrants en doctorat à l'USTL
selon la situation financière
- entrants en doctorat à Lille 1 entre 1994/1995 et 1999/2000 -



Données du graphe n°11 (en %)

Situation	École doctorale	N	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	N+6
Inscrits sans soutenir dans l'année	Financés	99,6	96,8	54,7	21,1	10,8	2,6	1,6
	Autres	99,1	75,1	52,4	29,2	19,5	7,9	4,7
Non réinscrits sans avoir soutenu	Financés	0	1,4	6,3	6,3	8	14	14,4
	Autres	0	22,2	32,5	36	37,1	45,6	46,7
Doctorat obtenu	Financés	0,4	1,8	39	72,6	81,2	83,4	84
	Autres	0,9	2,7	15,1	34,8	43,4	46,5	48,6

Source : OFIP-USTL - Coursus doctoraux - 2007

II. Taux d'obtention du doctorat en 7 ans et taux d'obtention du doctorat en 3 ans selon quelques variables clefs

Le tableau 8 (page suivante) fournit les taux d'obtention du doctorat au terme du suivi réalisé (en 7 ans donc), ainsi que le taux d'obtention dans un délai considéré comme « normal »¹³ (en 3 ans donc) ; ces taux sont donnés en fonction de quelques variables clefs du profil socio démographique des entrants en doctorat à l'USTL entre 1995 et 2000.

Trois constats sont principalement à faire :

- 1° le premier concerne les doctorants qui, l'année de leur première inscription en doctorat, présentent un profil socio démographique atypique en étant :
 - plus âgés que la majorité des entrants en thèse et/ou
 - « déjà » installés dans une vie familiale en vivant en couple ou en ayant au moins un enfant et/ou
 - salariés (à temps partiel ou à temps plein), sans que ce statut ne soit lié au fait d'être bénéficiaire d'un financement.

Ces doctorants ont des taux d'obtention du doctorat sensiblement plus faibles (15 à 20 points de moins environ) que ceux des autres doctorants plus jeunes, qui n'ont pas « officiellement » de charge familiale et qui ne déclarent pas, l'année de leur première inscription en thèse, être en emploi salarié.

- 2° le second concerne les doctorants de nationalité étrangère qui présentent un taux d'obtention du doctorat inférieur de 13 points à celui des étudiants français.

- 3° le troisième concerne l'origine sociale des entrants : cette variable ne paraît pas en effet influencer la réussite en doctorat.

Le tableau 9 (pages 38-39) fournit les mêmes taux d'obtention du doctorat que le tableau 8 mais cette fois en fonction de quelques variables clefs du profil scolaire et universitaire des entrants en doctorat à l'USTL entre 1995 et 2000.

Cinq constats sont principalement à faire:

- 1° le premier concerne le profil scolaire (âge au bac et mention au bac) : globalement, plus le profil scolaire est bon, plus le taux d'obtention du doctorat est élevé.

- 2° le second concerne la durée du parcours universitaire accompli (et l'âge l'année de la première inscription en thèse) : les taux d'obtention du doctorat baissent en effet assez fortement si les doctorants ont réalisé un parcours entre le baccalauréat et la première inscription en thèse plus long de 3 années par rapport à la norme (de 5 ans).

- 3° le troisième constat concerne les doctorants qui, parallèlement à leur inscription en doctorat sont inscrits dans une autre formation (le plus souvent une préparation à un concours de l'éducation nationale et, en particulier, à l'agrégation) : en sept ans moins d'un sur deux obtient le doctorat contre 70% des doctorants inscrits uniquement en doctorat lors de leur première inscription.

- 4° le quatrième concerne le type de second cycle effectué : on note en particulier que les doctorants issus d'une école d'ingénieurs ont un taux d'obtention du doctorat de 15 points supérieurs à celui des titulaires d'un « seul » DEA.

- 5° le cinquième constat, le plus flagrant, concerne l'influence du financement sur la réussite au doctorat : bénéficiaire d'un financement « assuré » une réussite au doctorat de 84% alors que ce taux n'est que de 49% pour les doctorants qui n'ont pas bénéficié d'un financement pour réaliser leur thèse.

¹³ On parle par exemple du système LMD ou du « 3/5/8 ».

Tableau 8 : Taux d'obtention du doctorat à l'issue des 7 années de suivi (cursus internes à l'USTL)
- entrants en doctorat à Lille 1 entre 1994/1995 et 1999/2000 -

	Doctorat obtenu	Doctorat obtenu en 3 ans	Effectif
Sexe			
Homme	68%	29%	1177
Femme	71%	27%	540
Mlle	72%	28%	478
Mme	60%	16%	62
Age (année d'entrée)			
23 ans et moins	77%	35%	416
24 ans	76%	34%	365
25 ans	76%	33%	327
26 ans	68%	23%	185
27 ans ou plus	51%	16%	424
Lieu de naissance			
Nord	72%	31%	590
Pas-de-Calais	69%	27%	234
Picardie	80%	30%	64
Île de France	74%	33%	122
Autres régions de France	74%	37%	298
Étranger	58%	18%	409
Nationalité			
Française	72%	31%	1350
Étrangère	59%	18%	367
Situation salariale du chef de famille (année d'entrée)			
En activité	73%	32%	1111
Autres	62%	22%	606
Origine sociale (année d'entrée)			
Cadre	74%	33%	599
Profession intermédiaire	69%	27%	314
Employé	74%	33%	174
Ouvrier	75%	28%	188
Autre	59%	22%	442
Statut salarié (année d'entrée)			
Salarié (hors doctorant financé)	52%	12%	314
Autre (doctorant non salarié et doctorant financé)	73%	32%	1403
Situation familiale (année d'entrée)			
Célibataire sans enfant	72%	30%	1441
En couple sans enfant	66%	24%	130
Célibataire, couple avec enfant	45%	14%	146

Source : OFIP-USTL - Cursus doctoraux - 2007

Tableau 9 : Taux d'obtention du doctorat à l'issue des 7 années de suivi (cursus internes à l'USTL)
selon les variables de scolarité

- entrants en doctorat à Lille 1 entre 1994/1995 et 1999/2000 -

	Doctorat obtenu	Doctorat obtenu en 3 ans	Effectif
Série du bac			
Scientifique	74%	33%	1247
Économique	45%	6%	98
Littéraire	50%	10%	58
Technologique	67%	26%	99
Autres bac ou équiv. français	49%	19%	88
Équivalence de bac étranger	62%	18%	127
Age au bac			
17 ans ou moins	72%	29%	236
18 ans	74%	33%	977
19 ans	62%	21%	334
20 ans ou plus	53%	17%	170
Lieu d'obtention du bac			
Nord	72%	31%	627
Pas-de-Calais	68%	29%	261
Picardie	75%	22%	68
Île de France	78%	34%	95
Autres régions de France	74%	34%	310
Étranger	74%	18%	356
Mention obtenue au bac			
Passable	65%	24%	901
Assez bien	73%	33%	496
Bien ou Très bien	76%	34%	320
Bac+5 obtenu à l'USTL			
Oui	71%	30%	1261
Non	65%	25%	456
Type de bac+5 obtenu			
DEA ou assimilé	69%	28%	1519
Ingéniorat	84%	37%	105
Diplôme étranger	55%	15%	33
Reprise d'études	(70%)	25%	20
Autre ou inconnu	48%	23%	40

Suite et fin du tableau page suivante

Tableau 9 (suite et fin) : Taux d'obtention du doctorat à l'issue des 7 années de suivi (cursus internes à l'USTL) selon les variables de scolarité
- entrants en doctorat à Lille 1 entre 1994/1995 et 1999/2000 –

	Doctorat obtenu	Doctorat obtenu en 3 ans	Effectif
Nombre d'années entre le bac et l'inscription en thèse			
5 ans	75%	32%	404
6 ans	76%	34%	498
7 ans	76%	30%	330
8 ans	60%	22%	150
9 ans ou plus	50%	15%	335
Inscription parallèle au doctorat			
Oui	46%	15%	54
Non	70%	29%	1663
Âge à l'entrée en thèse			
23 ans	77%	35%	416
24 ans	76%	34%	365
25 ans	76%	33%	327
26 ans	68%	23%	185
27 ans ou plus	51%	16%	424
Situation financière*			
Allocataires MENRT ou Région	85%	41%	709
Conventions CIFRE	74%	24%	42
Bourses Docteur Ingénieur	100%	56%	39
Financements étrangers	79%	19%	79
Autres Financements	80%	37%	81
Sans financement identifié	52%	16%	492
Salariés**	48%	14%	275

* Est défini comme financé un doctorant ayant déclaré bénéficier d'un financement spécifique lors de sa première année ou de sa deuxième année d'inscription en doctorat. Pour les allocataires MENRT et Région aucune évolution avec les flux 1995 à 2000 n'est possible (impossible de faire de distinction entre les deux types d'allocation pour les entrants 1995, 1996 et 1997).

** Salariés lors de la première ou de la deuxième année d'inscription en doctorat, hors rémunération pour études.

Source : OFIP-USTL - Cursus doctoraux - 2007

III. Taux d'obtention du doctorat en 7 ans selon l'école doctorale, le statut financier et la nationalité ou l'âge lors de la première inscription en doctorat

On observe, entre autres, que les doctorants qui bénéficient d'un financement ont des taux d'obtention du doctorat (en 7 ans au plus) toujours plus élevés que les doctorants non financés.

Les tableaux 10 et 11 montrent que le facteur sur déterminant est bien le fait de bénéficier, ou non, d'un financement : les taux d'obtention du doctorat sont certes toujours moins élevés pour les doctorants âgés de 26 ans ou plus lors de la première inscription en doctorat mais les différences observées avec les doctorants plus jeunes sont sensiblement moins fortes que celles constatées au sein d'une même catégorie d'âge entre les « financés » et les « non financés ».

Tableau 10 : Taux d'obtention du doctorat à l'issue des 7 années de suivi (cursus internes à l'USTL)
selon l'ED, la nationalité et le statut financier
- entrants en doctorat à Lille 1 entre 1994/1995 et 1999/2000 -

Ecole doctorale	Nationalité		Doctorat obtenu	
SPI	Français	Avec financement connu	271 85,0%	
		Sans financement connu et salariés	92 60,1%	
		Total	363 76,9%	
	Etrangère	Avec financement connu	76 88,4%	
		Sans financement connu et salariés	61 47,3%	
		Total	137 63,7%	
	SMRE	Français	Avec financement connu	246 91,4%
			Sans financement connu et salariés	63 79,7%
			Total	309 88,8%
		Etrangère	Avec financement connu	27 79,4%
			Sans financement connu et salariés	22 68,8%
			Total	49 74,2%
BS		Français	Avec financement connu	111 87,4%
			Sans financement connu et salariés	52 71,2%
			Total	163 81,5%
		Etrangère	Avec financement connu	3 60,0%
			Sans financement connu et salariés	5 50,0%
			Total	8 53,3%
	SES	Français	Avec financement connu	57 62,0%
			Sans financement connu et salariés	80 33,6%
			Total	137 41,5%
		Etrangère	Avec financement connu	8 44,4%
			Sans financement connu et salariés	13 24,5%
			Total	21 29,6%

Source : OFIP-USTL - Cursus doctoraux - 2007

Tableau 11 : Taux d'obtention du doctorat à l'issue des 7 années de suivi (cursus internes à l'USTL) selon l'ED, l'âge lors de la première inscription en doctorat et le statut financier - entrants en doctorat à Lille 1 entre 1994/1995 et 1999/2000 -

Ecole doctorale	Âge lors de la 1ère inscription en doctorat	Statut financier	Doctorat obtenu	
SPI	25 ans et moins	Avec financement connu	263 85,9%	
		Sans financement connu et salariés	79 61,2%	
		Total	342 78,6%	
	26 ans et plus	Avec financement connu	84 84,8%	
		Sans financement connu et salariés	74 48,4%	
		Total	158 62,7%	
	SMRE	25 ans et moins	Avec financement connu	230 91,6%
			Sans financement connu et salariés	57 76,0%
Total			287 88,0%	
26 ans et plus		Avec financement connu	43 82,7%	
		Sans financement connu et salariés	28 77,8%	
		Total	71 80,7%	
BS		25 ans et moins	Avec financement connu	92 86,8%
			Sans financement connu et salariés	35 76,1%
	Total		127 83,6%	
	26 ans et plus	Avec financement connu	22 84,6%	
		Sans financement connu et salariés	22 59,5%	
		Total	44 69,8%	
	SES	25 ans et moins	Avec financement connu	53 63,1%
			Sans financement connu et salariés	37 33,3%
Total			90 46,2%	
26 ans et plus		Avec financement connu	12 46,2%	
		Sans financement connu et salariés	56 31,1%	
		Total	68 33,0%	

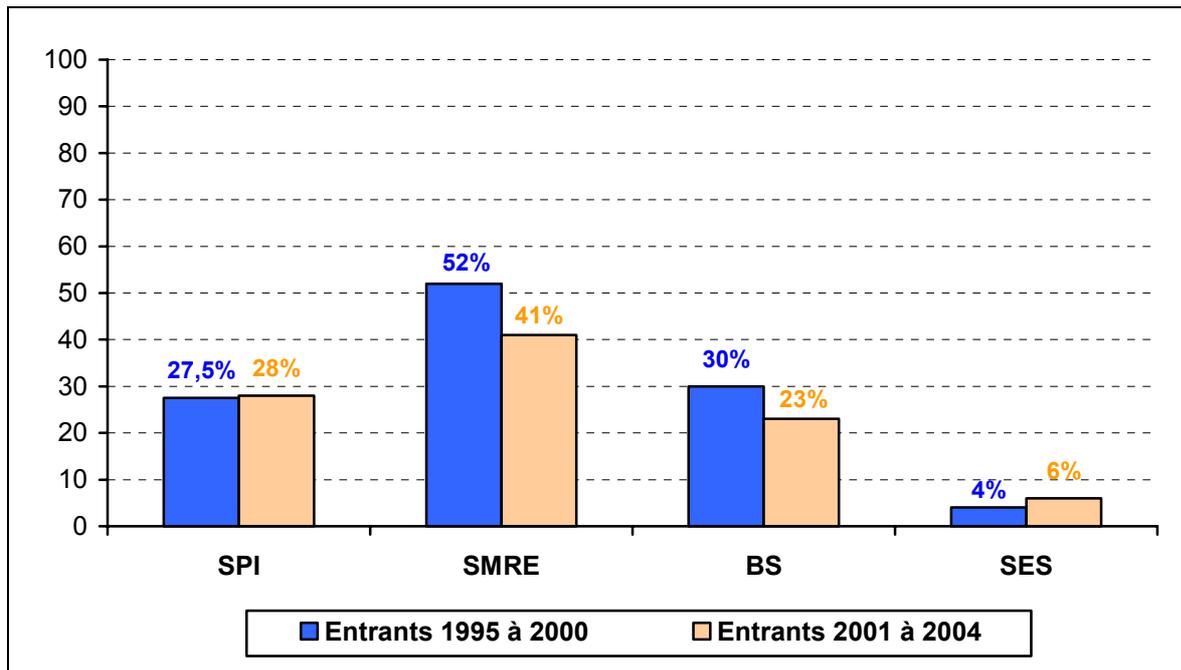
Source : OFIP-USTL - Cursus doctoraux - 2007

IV. Taux d'obtention du doctorat en 3 ans : comparaison avec les flux les plus récents

Le graphe ci-dessous nous présente les taux d'obtention du doctorat en 3 ans pour les doctorants entrés entre 1995 et 2000 d'une part et pour ceux entrés entre 2001 et 2004 d'autre part.

Sur l'ensemble des deux groupes comparés, le taux d'obtention du doctorat en 3 ans a très faiblement évolué en diminuant de 2%. Ce taux d'ensemble masque deux évolutions plus remarquables : au sein de l'ED BS d'abord, le taux d'obtention du doctorat en 3 ans a perdu 7 points et, surtout, au sein de l'ED SMRE il a perdu 11 points.

Graphique n°12 : Taux de réussite au doctorat à l'USTL en 3 ans selon l'école doctorale - comparaison des résultats des doctorants entrés entre 1995 et 2000 avec ceux des doctorants entrés entre 2001 et 2004 -



Source : OFIP-USTL - Coursus doctoraux - 2007

V. Caractérisation statistique de la situation à l'issue des 7 années de suivi

La procédure statistique¹⁴ mise en œuvre permet de montrer quelles sont les modalités qui caractérisent le plus « l'obtention » ou la « non obtention » du doctorat à l'USTL en au plus 7 ans.

On constate (tableau 12 de la page suivante) que **les doctorants qui ont obtenu le doctorat sont** nettement plus que les autres doctorants (14 écart-types à la moyenne - cf. note de bas de page ci-dessous) des **doctorants financés** (des allocataires MENRT en particulier, des bénéficiaires d'une BDI ou des allocataires Région).

Ces étudiants devenus docteurs sont également caractérisés par le fait d'être des « **scientifiques** » : titulaires d'un baccalauréat scientifique ils ont réalisé leur doctorat au sein d'une école doctorale scientifique et, plus particulièrement, au sein de l'ED SMRE et de façon moindre au sein de l'ED BS (si l'ED SPI apparaît en limite de significativité pour ce qui est de caractériser les étudiants devenus docteurs, c'est essentiellement du fait du taux d'abandon de cursus après une année de doctorat, taux relativement important par rapport à ce qui est observé au sein des autres ED scientifiques – cf. graphe n°8).

On retiendra enfin que les titulaires d'un doctorat présentent plus souvent que ceux qui ne le sont pas un profil d'étudiant ayant eu une **scolarité rapide** effectuée dans la norme théorique (baccalauréat à 18 ans, première inscription en thèse à 23 ans).

En ce qui concerne **les doctorants qui n'ont pas obtenu le doctorat** on constate qu'ils sont nettement plus souvent que les autres **inscrits au sein de l'ED SES** (et logiquement plus souvent titulaires d'un baccalauréat économique ou littéraire) et ne sont pas **boursiers**.

Le **profil scolaire** est plus souvent que chez les titulaires d'un doctorat « **hors norme** » : âgés à l'entrée en doctorat (27 ans ou plus) du fait d'un parcours universitaire long (9 années entre le baccalauréat et l'entrée en doctorat) et d'un retard au bac (obtenu à 20 ans ou plus ou à 19 ans). Ce profil scolaire est plus souvent celui des **étrangers** qui caractérisent également les doctorants n'ayant pas obtenu le doctorat.

On notera enfin que ces doctorants sont plus souvent (du fait de leur âge) que les autres engagés dans une vie familiale (ils ont plus souvent déjà au moins un enfant au moment de leur première inscription en doctorat) et professionnelle (ils sont salariés sans que ce statut ne soit celui d'un allocataire).

¹⁴ Procédure « DEMOD » sous SPAD (V. 4.5). Extrait de l'aide en ligne du logiciel : « cette procédure extrêmement puissante permet de caractériser automatiquement toute variable nominale. C'est la procédure idéale pour tout savoir d'une variable en une seule demande. Les éditions extrêmement structurées constituent de véritables rapports d'études. On peut caractériser soit chaque modalité d'une variable, soit globalement la variable elle-même. Tous les éléments disponibles (actifs et illustratifs) peuvent intervenir dans la caractérisation : les modalités des variables nominales, les variables nominales elles-mêmes, les variables continues. Les éléments caractéristiques sont classés par ordre d'importance à l'aide d'un critère statistique ("valeur-test") auquel est associé une probabilité: plus la valeur-test est grande (plus la probabilité est faible), plus l'élément est caractéristique ». Quant à la « valeur test », « le principe en est le suivant : pour évaluer l'ampleur des différences entre proportions ou entre moyennes, on réalise des tests statistiques que l'on exprime finalement en nombre d'écart-types d'une loi normale. La valeur-test est égale à ce nombre d'écart-types. Ainsi lorsque la valeur-test est supérieure à 2 en valeur absolue, un écart est significatif au seuil usuel (5%). En rangeant les items dans l'ordre décroissant des valeurs-tests, on range les items dans l'ordre de leur importance pour caractériser un objet (...) ». De manière complémentaire : « une modalité (ou une catégorie) d'une variable nominale est considérée comme caractéristique de la classe si son abondance dans la classe est jugée significativement supérieure à ce qu'on peut attendre compte tenu de sa présence dans la population », Ludovic Lebart, Alain Morineau, Marie Piron, *Statistique exploratoire multidimensionnelle*, Dunod (1^{ère} éd. : 1995), chapitre 2, Section 3, page 182.

Tableau 12 : Caractérisation de la modalité « **Doctorat obtenu** à l'issue des 7 années de suivi »
(cursus internes à l'USTL) par les modalités des variables testées
- entrants en doctorat à Lille 1 entre 1994/1995 et 1999/2000 –

Libellés des variables	Modalités	Valeur-Test
Statut financier	Avec financement	15,1
École doctorale	SMRE	9,1
Série du baccalauréat	Scientifique	7,3
Situation salariale lors de la 1ère inscription en doctorat	Autre que salarié	6,9
Situation familiale lors de la 1ère inscription en doctorat	Célibataire sans enfant	5,3
Nationalité	Française	4,7
Age année obtention du baccalauréat	18 ans	4,6
Situation salariale du chef de famille	En activité	4,5
Âge au moment de la première inscription en doctorat	23 ans ou moins	3,8
Nombre années entre le bac et l'inscription en doctorat	6	3,6
École doctorale	BS	3,5
Type de formation antérieure au doctorat	Ingénieur	3,4
Âge au moment de la première inscription en doctorat	24 ans	3,2
Âge au moment de la première inscription en doctorat	25 ans	3,0
Catégorie professionnelle du chef de famille	Cadre	2,9
Nombre années entre le bac et l'inscription en doctorat	5	2,8
Nombre années entre le bac et l'inscription en doctorat	7	2,7
Mention obtenue au baccalauréat	Bien ou Très bien	2,7
École doctorale	SPI	2,6

Modalité « **Doctorat non obtenu** à l'issue des 7 années de suivi »

Libellés des variables	Modalités	Valeur-Test
Statut financier	Sans financement et salariés	15,1
École doctorale	SES	14,4
Âge au moment de la première inscription en doctorat	27 ans ou plus	9,0
Nombre années entre le bac et l'inscription en doctorat	9	8,0
Situation salariale lors de la 1ère inscription en doctorat	Salarié (hors études rémunérées)	6,9
Situation familiale lors de la 1ère inscription en doctorat	Avec enfant(s)	6,2
Lieu de naissance	Étranger	5,4
Série du baccalauréat	Économique	5,0
Nationalité	Étrangère	4,7
Age année obtention du baccalauréat	20 ans ou plus	4,5
Série du baccalauréat	Équivalence française	3,9
Mention obtenue au baccalauréat	Passable	3,8
Inscription parallèle au doctorat	Oui	3,4
Série du baccalauréat	Littéraire	2,9
Age année obtention du baccalauréat	19 ans	2,9

Source : OFIP-USTL - Cursus doctoraux - 2007

Table des matières

Dictionnaire des sigles	5
Chapitre 1 : présentation de l'étude et de la population	7
I. Présentation de l'étude.....	8
1. Objectifs de l'étude	8
2. Population étudiée et durée du suivi	8
2.1. Description des flux d'entrants en doctorat.....	8
2.2. Analyse de la réussite en doctorat à Lille 1	8
3. Classification retenue	9
II. Présentation de la population.....	9
1. Évolution du nombre d'entrants en doctorat entre 1995 et 2006.....	9
2. Évolution de la représentation des écoles doctorales entre 1995 et 2006	11
3. Caractéristiques sociodémographiques des entrants en doctorat entre 2001 et 2006	12
4. Caractéristiques scolaires des entrants en doctorat entre 2001 et 2006	14
III. Caractérisation statistique de la population des entrants en doctorat.....	17
1. Avertissement et méthode.....	17
2. Comparaison des caractéristiques des flux d'entrants en doctorat	17
3. Comparaison des caractéristiques des Écoles doctorales	19
4. Comparaison des caractéristiques des bénéficiaires, ou non, d'un financement	21
Chapitre 2 : analyse du cursus doctoral	27
I. Évolution du cursus doctoral en sept ans.....	28
1. Situation à l'issue des 7 ans	28
2. Année d'obtention du doctorat.....	29
3. Taux d'abandon du cursus doctoral à l'USTL.....	32
4. Synthèse comparative : profils diachroniques du cursus doctoral à l'USTL.....	33
II. Taux d'obtention du doctorat en 7 ans et taux d'obtention du doctorat en 3 ans selon quelques variables clefs	36
III. Taux d'obtention du doctorat en 7 ans selon l'école doctorale, le statut financier et la nationalité ou l'âge lors de la première inscription en doctorat.....	39
IV. Taux d'obtention du doctorat en 3 ans : comparaison avec les flux les plus récents	42
V. Caractérisation statistique de la situation à l'issue des 7 années du suivi.....	43

Observatoire des Formations et de l'Insertion Professionnelle
UNIVERSITÉ DES SCIENCES ET TECHNOLOGIES - LILLE1

Bât. SUP-SUAIO - 59655 Villeneuve d'Ascq cedex

Téléphone : 03 20 05 86 63 - Télécopie : 03 20 05 86 64

Courriel : ofip@univ-lille1.fr - Site Internet : www.univ-lille1.fr/ofip